



RAPPORT DE GESTION SAISON 2020/21



TABLE DES MATIÈRES



| | |
|---|-----------|
| PRÉFACE | 4 |
| RÉTROSPECTIVE DE LA DIRECTION | 6 |
| RÉTROSPECTIVE NL & SL | 12 |
| AIDES FINANCIÈRES | 14 |
| CHRONIQUE SPORTIVE | 16 |
| SWISS ICE HOCKEY AWARDS | 32 |
| ORGANISATION JURIDIQUE ET SÉCURITÉ | 34 |
| PROMOTEURS DU SPORT | 36 |
| SPONSORS | 39 |
| HUMAN RESOURCES | 40 |
| COMMUNICATIONS | 41 |
| FINANCES | 42 |
| GOVERNANCE D'ENTREPRISE | 64 |

CHÈRE FAMILLE DU HOCKEY SUR GLACE

L'exercice 2020/21 entrera dans l'histoire de la Fédération comme l'un des plus difficiles. La saison passée a été marquée par d'importantes incertitudes aux niveaux sportif, sanitaire, économique, financier, organisationnel et structurel. Après l'arrêt des championnats dans toutes les ligue et de l'annulation de tous les Championnats du monde au printemps 2020, une lueur d'espoir est apparue durant l'été, au début de l'exercice sous revue. Les mesures ont été assouplies, les entraînements et les compétitions ont pu reprendre et il a même été possible de jouer quelques matchs avec du public en début de saison. Toutefois, le Covid-19 a une nouvelle fois frappé le hockey sur glace suisse de plein fouet, rendant impossible un déroulement ordonné des opérations quotidiennes et des championnats.

À la suite d'une première grande vague d'incertitude quant à la possibilité même de la tenue des championnats de hockey sur glace professionnel dans les conditions données, l'adoption par la Confédération de mesures de soutien au sport a quelque peu desserré l'étau. Au niveau du Sport d'élite, la saison a toutefois été mouvementée : Les cas de Covid, les ordres de quarantaine et, en conséquence, les innombrables matchs reportés ont dicté la marche des affaires, avec toujours en toile de fond l'incertitude quant à la possibilité de terminer la saison aux niveaux sportif et financier et dans quelles conditions. C'est en très grande partie grâce aux considérables efforts supplémentaires consentis par toutes les parties prenantes qu'au final, et malgré tous les obstacles, les saisons de National League, de Swiss League, de la U20-Elit, de la U17-Elit et de la Coupe suisse ont pu se jouer jusqu'au bout et que les vainqueurs ont pu être désignés. Nous tenons à féliciter le EV Zug pour le titre de Champion suisse de NL, le HC Ajoie pour le titre de SL et la promotion en NL ainsi que le SC Bern pour sa victoire en Coupe. La Swiss Ice Hockey Cup 2020/21 ayant été l'ultime édition jouée sous cette forme, les Bernois sont les derniers vainqueurs de la Coupe.

Le domaine du Sport Espoir et Amateur a lui aussi été durement touché par la pandémie. Chez les amateurs, les championnats ont dû être interrompus et finalement arrêtés après quelques matchs seulement. Sportivement et financièrement, cela représente un coup dur pour tous les clubs concernés ainsi que pour les nombreux joueurs et joueuses, arbitres, entraîneurs et coaches de tous les niveaux. Un point positif toutefois : En Women's League, la première division féminine du pays, la saison a pu se jouer intégralement avec, au final, une équipe couronnée Championne suisse. Toutes nos félicitations aux Ladies Lugano. Il est également réjouissant qu'un consensus a été trouvé en ce qui concerne l'orientation future des ligues supérieures de la relève et que les différends opposant les acteurs du Sport d'élite et les représentants du Sport amateur aient pu être réglés.

Les équipes nationales ont également été lourdement impactées par le Covid-19 la saison passée. À de rares exceptions près, la quasi-totalité des programmes des équipes nationales ont dû être abandonnés, et ce, aussi bien chez les femmes que chez les hommes et à tous les niveaux. De nombreux rassemblements ont subi des annulations de dernière minute, d'une part en raison des risques liés au Covid-19, et, d'autre part, afin de ne pas exacerber la situation déjà très tendue dans les divisions supérieures. Les Championnats du monde U20 (fin 2020 au Canada) et U18 (au printemps 2021 aux USA) ont néanmoins pu avoir lieu, de même que les Mondiaux A masculins en mai/juin 2021 en Lettonie. Le tournoi à Riga aura d'ailleurs été le seul véritable moment fort de ces campagnes. À l'issue d'une phase de préparation difficile, avec l'annulation de plusieurs rassemblements et seuls quelques rares matchs amicaux disputés immédiatement avant le tournoi, l'équipe nationale suisse A a fait très bonne figure en phase de poule. Elle a malheureusement connu une élimination particulièrement amère en quart de finale face à l'Allemagne. Les Mondiaux A féminins ont été annulés à la toute dernière minute, quelques heures seulement avant que notre équipe nationale ne s'envole pour le Canada. Le Championnat du monde féminin se jouera finalement en août 2021 à Calgary. La tenue de ce tournoi revêt une importance essentielle pour l'équipe nationale féminine, notamment en vue des prochains Jeux Olympiques.

L'annulation de très nombreux rassemblements des équipes nationales ainsi que du tournoi à Viège et des matchs amicaux internationaux, notamment au niveau de l'équipe nationale A, ont entraîné des tensions et des incertitudes financières supplémentaires pour Swiss Ice Hockey, étant donné que les prestations pour les sponsors et les partenaires n'ont pas pu être fournies dans la mesure convenue contractuellement. Toutefois, c'est justement dans ces moments difficiles que les partenaires de Swiss Ice Hockey ont fait preuve d'une immense solidarité, ce qui a permis de trouver des solutions adéquates avec chacun d'entre eux. Comme à tous les niveaux également, la situation reste néanmoins très tendue. Il est très réjouissant qu'une prolongation de contrat pour au moins une saison supplémentaire ait pu être conclue avec la Zurich Assurance, partenaire principal du hockey sur glace suisse ces sept dernières années, qui avait initialement décidé de mettre un terme à son engagement à la fin de la saison 2020/21.

Durant toute la saison, Swiss Ice Hockey s'est efforcée de soutenir activement les clubs dans cette situation difficile. Au niveau politique, d'innombrables entretiens et réunions se sont tenus avec l'Office fédéral du sport et Swiss Olympic afin d'élaborer des solutions et de trouver des possibilités de soutien. Les mesures de stabilisation décidées par la Confédération ont permis à Swiss Ice

Hockey d'épauler financièrement les clubs particulièrement impactés économiquement par la crise du Covid-19 et dont l'existence même était menacée. L'objectif de Swiss Ice Hockey était de préserver l'ensemble des clubs de tout dommage et d'octroyer les moyens demandés. Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à la Confédération, à Swiss Olympic et aux représentantes et représentants politiques qui se sont engagés en faveur du sport durant cette période difficile. En outre, Swiss Ice Hockey a renoncé à percevoir ou a remboursé les taxes de licences aux clubs dont les championnats ont dû être arrêtés. Ensemble, il a ainsi été possible d'atténuer, du moins partiellement, les dommages pour le hockey sur glace dans son ensemble. La situation liée à la pandémie de coronavirus et les championnats arrêtés dans les domaines de la relève et du sport amateur nous ont contraints à prendre certaines décisions difficiles. Au niveau sportif, les demandes de promotion de clubs de la relève et du sport amateur ont ainsi dû être refusés une nouvelle fois.

En sus de la problématique de la pandémie, la question de la révision des structures a été l'un des grands sujets du hockey sur glace suisse durant l'exercice écoulé. Composé de représentants de Swiss Ice Hockey, de la National League, de la Swiss League et de la Regio League, le groupe de travail constitué à cet effet s'est réuni régulièrement afin de définir les structures futures du hockey sur glace suisse et la collaboration entre les différentes parties prenantes. Dans ce contexte, la National League SA a été créée en juin 2020 et la Swiss League SA fin 2020. Au cours de l'exercice sous revue, les parties prenantes ont en outre négocié les dispositions transitoires des Statuts pour la saison 2021/22 ainsi que le contrat de coopération avec la National League SA. À l'issue de discussions très intenses, des consensus en faveur du hockey sur glace suisse ont pu être trouvés sur tous les points, ce qui est, bien sûr, très réjouissant. Les membres de Swiss Ice Hockey ont adopté les dispositions transitoires des Statuts pour la saison 2021/22 lors de l'Assemblée générale extraordinaire en mai 2021. Gérée de manière autonome sous l'égide de Swiss Ice Hockey, la National League SA a officiellement démarré ses activités opérationnelles au 1er juin 2021. La collaboration avec Swiss Ice Hockey est régie par un contrat de coopération. La Swiss League et son championnat resteront sous l'égide de la Fédération la saison prochaine. Durant l'exercice sous revue, Swiss Ice Hockey a, par ailleurs, elle aussi lancé le processus de révision des structures internes. Il est prévu que la mise en œuvre soit achevée d'ici la fin de la saison 2021/22.

Les nouvelles structures dans le hockey sur glace suisse ont entraîné plusieurs changements et mutations au sein de la Direction de Swiss Ice Hockey durant l'exercice écoulé. Nous tenons à remercier cordialement tous les membres de la Direction pour leur



engagement sans faille durant cette période exigeante ainsi que toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs pour leur flexibilité et leur implication irréprochable durant cette saison organisée principalement en home office. Nous exprimons en outre nos plus sincères remerciements à tous nos sponsors et partenaires pour leur engagement et leur précieux soutien en faveur du hockey sur glace suisse, à tous nos clubs pour l'excellente collaboration et la confiance accordée ainsi qu'à l'Office fédéral du sport, à Swiss Olympic et aux autorités compétentes pour le soutien essentiel apporté au sport. De plus, nous nous réjouissons qu'Urs Winkler ait été réélu au sein du Conseil exécutif de Swiss Olympic et représentera ainsi Swiss Ice Hockey au plus haut niveau politico-sportif auprès de Swiss Olympic.

Face à cette situation, Swiss Ice Hockey a révisé ses lignes directrices, donnant ainsi le coup d'envoi d'une ère nouvelle. Il convient maintenant de poursuivre ensemble et de manière conséquente sur la voie adoptée, et ce, dans l'esprit du hockey sur glace suisse. Des défis de taille nous attendent aux niveaux sportif, financier et organisationnel. Il nous faudra les surmonter. Il convient également de saisir les opportunités qui se présentent. Suite à la décision positive de l'assurance relative à l'annulation des Mondiaux à domicile, Swiss Ice Hockey a désormais la possibilité d'investir de manière ciblée dans la promotion de la relève du hockey sur glace et de continuer d'assumer la responsabilité pour un développement durable du hockey sur glace suisse à tous les échelons.

Dans un contexte qui reste tendu, nous nous concentrons en priorité sur les aspects optimistes : le public qui retrouve les stades, les Jeux Olympiques à Pékin en février 2022 et le fait de pouvoir – enfin – vivre à nouveau tous ensemble les émotions offertes par notre sport que nous aimons tant.

Michael Rindlisbacher
Président du Conseil d'administration

Patrick Bloch
CEO



NATIONAL TEAMS

La saison des équipes nationales a, elle aussi, été fortement impactée par la crise du Covid-19. À tous les niveaux, de nombreux rassemblements ont dû être supprimés, des tournois annulés et les programmes de saison adaptés, voire repensés intégralement en raison de la pandémie. Nous avons été contraints d'opérer en mode de crise durant la quasi-totalité de la saison. Simultanément, il s'agissait de tirer le meilleur de cette situation difficile. Ainsi, les coaches ont notamment profité de cette période pour intensifier leur collaboration mutuelle et ancrer encore plus solidement la philosophie (de jeu), les valeurs et le principe de perméabilité à tous les niveaux. Cela a permis au management, aux entraîneurs et aux staffs d'optimiser ensemble le playbook, d'y apporter des améliorations et donc de poser les bases d'un avenir couronné de succès.

Il est très réjouissant et important que les Championnats du monde aient pu se dérouler aux niveaux A, U20 et U18 masculins, et ce,

malgré la pandémie et dans le respect le plus strict des mesures de protection, soit dans une « bulle », à huis clos et, plus généralement, sans aucun contact avec des personnes en dehors des stades de glace et des hôtels. Le concept de la « bulle » a été mis en œuvre pour la première fois lors des CM U20 à Edmonton durant les fêtes de fin d'année. Ici, le staff médical a fourni un effort considérable. Si l'équipe nationale suisse U20 n'a recensé aucun cas positif au Covid-19 durant le tournoi, ces Mondiaux auront malheureusement été décevants sur le plan sportif. L'équipe du head coach Marco Bayer a payé le prix de son inexpérience, quitté le Canada sans la moindre victoire et clairement manqué son objectif, une qualification pour les quarts de finale. La différence de niveau par rapport aux autres nations était encore trop importante. S'il serait certes souhaitable qu'un plus grand nombre de jeunes joueurs soient alignés régulièrement dans les ligues suisses, les responsables des équipes nationales et les joueurs eux-mêmes se doivent d'analyser leur performance de manière rigoureuse et critique et de travailler les domaines dans lesquels des faiblesses ont été identifiées. Le physique, l'intensité de jeu, l'état d'esprit et la passion doivent être renforcés afin de pouvoir progresser. Les leçons des Mondiaux U20 ont pu être tirées au printemps déjà, lors du CM U18, où le bilan sportif s'est révélé très satisfaisant. L'équipe du head coach Marcel Jenni s'est montrée solide, a atteint l'objectif des quarts de finale, où elle a toutefois malheureusement dû s'incliner de justesse face aux Finlandais, tenants du titre.



Suite à l'annulation particulièrement amère des Mondiaux 2020 à Zurich et Lausanne, le Championnat du monde A à Riga était l'un des grands rendez-vous de la saison 2020/21. Bien que l'ensemble des rassemblements prévus en amont, y compris l'important tournoi à Viège, aient dû être annulés et que seuls quatre matchs amicaux internationaux aient pu se jouer immédiatement avant le début du tournoi, l'équipe nationale suisse dirigée par le head coach Patrick Fischer a fait très bonne figure. Le collectif a livré de solides performances lors du tour préliminaire et s'est qualifiée pour les quarts de finale en terminant 2e de son groupe. Déjà éliminée de la plus douloureuse des manières en quarts de finale en 2019 en Slovaquie contre le Canada (but décisif encaissé à 0,4 seconde de la fin du match), les Suisses ont une nouvelle fois dû s'avouer vaincus à ce stade de la compétition. Si l'équipe menait au score, elle s'est montrée bien trop passive en fin de match et a finalement perdu la rencontre à l'issue de la séance de tirs au but. Malgré une bonne phase de poule, les Mondiaux se sont ainsi terminés sur une note très amère pour les hommes de Fischer. La leçon à tirer de ces trois tournois se résume en une phrase : Il convient obligatoirement de maintenir l'intensité de jeu jusqu'à la fin du match et de gérer activement la partie à tout moment. Cela sera possible si l'une des premières priorités est accordée au physique, et ce, dans toutes les catégories d'âge.

Chez les équipes nationales féminines également, l'accent a été mis sur la collaboration et la perméabilité entre les différentes classes d'âge durant cette deuxième saison placée sous le signe de la pandémie. Cette interactivité est assurée grâce aux échanges étroits entre l'entraîneur de l'équipe nationale A féminine Colin Muller, la head coach de l'équipe U18 féminine Melanie Häfliger et la head coach U16/U14 Tatjana Diener. Malheureusement, aucun Championnat du monde féminin n'a eu lieu la saison passée en raison des annulations liées au Covid-19. Prévus en janvier 2021 en Suède, les Mondiaux U18 féminins ont été biffés, tandis que l'IIHF a repoussé au mois d'août les CM A féminins initialement programmés en mai. La décision est tombée en mai 2021, la veille du départ prévu de l'équipe nationale féminine pour le Canada. Les joueuses, les coaches et les membres du staff s'étaient préparés de manière intensive et durant de nombreuses semaines en

vue des Mondiaux. N'étant pas professionnels, toutes et tous ont consenti à cet effet à des privations importantes dans leur vie privée et professionnelle.

Dans ces circonstances, cette annulation de dernière minute a été, dans un premier temps, très difficile à accepter pour les joueuses et l'ensemble du staff. Il est d'autant plus réjouissant que le tournoi ait pu être reprogrammé et finalement joué en août 2021 à Calgary. Créée au début de la saison 2020/21, la Swiss Women's Hockey Academy a apporté une importante plus-value durant la nouvelle phase de préparation, pour le moins singulière, en vue du CM. Grâce à la SWH Academy, l'équipe nationale féminine a en effet disposé de possibilités d'entraînement régulières et a pu profiter de l'infrastructure idéale du centre OYM à Cham. En outre, la SWH Academy a permis à la sélection de se renforcer et d'accomplir des progrès importants, notamment dans les domaines de la tactique individuelle, du jeu et du physique. Pour l'avenir du hockey sur glace féminin, la Women's Hockey Academy représente ainsi une immense opportunité et une plus-value considérable qu'il convient de saisir et d'exploiter.



En conclusion, on peut relever que, malgré le contexte très exigeant, un travail de base très précieux dans les domaines du playbook, de la philosophie et des valeurs a été accompli et mis en œuvre durant la saison. Toutes les équipes nationales, et surtout celles de la relève, en profiteront à l'avenir. Au niveau des équipes nationales juniors, l'objectif est de progresser encore dans tous les domaines et de s'orienter vers les références et les standards internationaux. En fin de compte, force est de constater qu'il convient de se confronter aux situations difficiles lorsqu'elles apparaissent et d'agir sur les éléments qu'il est possible de contrôler.

Lars Weibel
Director

OFFICIATING

Marquée par la pandémie, la saison écoulée a posé des défis de taille au département Officiating. Du fait que la majorité des arbitres, hommes et femmes, exercent leur activité à titre accessoire, parallèlement à leurs activités professionnelles principales, le département Officiating craignait un risque plus élevé d'infection au Covid-19. Compte tenu de la pénurie d'arbitres, cela aurait pu entraîner de nombreux reports ou annulations de matchs. Fort heureusement, nous n'avons pas dû faire face à une telle situation. Si certains cas positifs ont certes été enregistrés au sein du corps arbitral, il n'y a pas eu lieu d'annuler, ni même de reporter des matchs pour cette raison, étant donné qu'un nombre suffisant d'arbitres était toujours disponible. Le concept de protection élaboré spécialement pour le domaine arbitral s'est avéré efficace et a été respecté de manière exemplaire. Il convient également de souligner la très grande flexibilité dont ont fait preuve les arbitres. Grâce à leur engagement sans faille, la couverture des matchs du Sport d'élite reprogrammés en dernière minute a toujours pu être assurée. La charge de travail supplémentaire assumée par le préposé aux convocations, Peter Küng, mérite également d'être relevée.

La récompense pour cet engagement a été la tenue comme prévue des play-offs. Du point de vue du département Officiating, ceux-ci se sont déroulés avec succès et sans incident majeur. La communication et la collaboration avec les clubs ont également très bien fonctionné durant cette phase de la saison. La constance des arbitres a contribué à rendre la saison sereine. Trois arbitres ont été récompensés pour leurs performances à la fin de l'année : Michaël Tscherrig, David Obwegeser et Micha Hebeisen ont en effet été convoqués pour des Championnats du monde. Tandis que Micha Hebeisen a officié au CM U18 au Texas, l'arbitre principal Michaël Tscherrig et le juge de ligne David Obwegeser ont participé aux Mondiaux A à Riga. Tous les trois ont fourni des performances solides et leurs convocations sont prometteuses pour l'avenir.

La saison 2020/21 a vu la première édition du « Skyscraper Camp », qui représente la prochaine étape dans le scouting de la relève des arbitres dans le Sport d'élite. Malgré la pandémie, trois camps ont pu avoir lieu. De jeunes arbitres, femmes et hommes, issus du hockey sur glace amateur y ont eu l'occasion de présenter leur potentiel pour les ligues supérieures. Ce camp étant désormais organisé régulièrement, ces talents de l'arbitrage peuvent être encouragés et développés de manière ciblée et initiés graduellement au Sport



d'élite. Par conséquent, le « Skyscraper Camp » est l'un des projets essentiels du département Officiating, et ce, pas uniquement en raison de la plus-value apportée au Sport d'élite, mais également des avantages qui en découlent pour le sport amateur. En effet, les arbitres qui ne parviennent pas à franchir le prochain échelon ou y renoncent consciemment acquièrent néanmoins de précieuses expériences, des formations supplémentaires et du savoir-faire additionnel pour leurs engagements futurs au sein du hockey sur glace amateur. Cependant, le recrutement de nouveaux arbitres, femmes et hommes, restera l'un des défis majeurs de l'arbitrage suisse ces prochaines années aussi. Un nouveau concept de recrutement a été élaboré pour y répondre. S'il n'a pas pu être mis en œuvre comme espéré durant la saison 2020/21 en raison de la pandémie, il est prévu de le lancer définitivement durant la saison prochaine.

De nombreux défis nous attendent durant la saison 2021/22, dans le domaine de l'arbitrage également. Ainsi, l'un des objectifs sera notamment d'intensifier et d'optimiser les échanges et la communication avec les clubs. Nous nous réjouissons d'ores et déjà d'aborder les projets futurs avec dynamisme et énergie.

Andreas Fischer
Director

REGIO LEAGUE

Au niveau sportif, la Regio League a vécu la saison la plus décevante de son histoire. Malgré une stratégie Covid-19 avec des concepts de protection stricts et plus de 1000 plans de contingence pour l'ensemble des ligues, groupes et phases de championnat, nous avons appris le 23 octobre 2020 déjà que les championnats devaient être interrompus dans toutes les ligues actives, féminines, juniors et séniors de Regio League. La saison a été arrêtée dans toutes les ligues inférieures en décembre, avant que les championnats ne soient définitivement arrêtés dans toutes les autres ligues du hockey sur glace amateur au début de l'année 2021. Prévue en janvier 2021 à Lucerne, l'Universiade d'hiver a dû être repoussée. Elle se tiendra désormais en décembre 2021.



Unique consolation, le championnat de Women's League, première division du hockey sur glace féminin en Suisse, a pu se jouer intégralement, y compris play-offs au meilleur des cinq matchs. Grâce à des plans de contingence prédéfinis, seuls quelques rares matchs ont dû être reprogrammés. En apothéose, nous avons vécu un remake de la finale de 2019 entre les Ladies Lugano et les ZSC Lions, que les Tessinoises avaient remportée à l'époque. La saison 2019/20 ayant été arrêtée sans que le titre n'ait été décerné, les Lugano Ladies étaient en lice en qualité de Championnes suisses, titre qu'elles ont défendu avec brio. En remportant le quatrième match à domicile, les Tessinoises se sont imposées 3:1 dans la série face aux Zurichoises. Toutes nos félicitations !

Au vu des incertitudes et de l'évolution constante de la situation liée au Covid-19, la communication avec les clubs a été renforcée et toutes les informations ont été fournies dans les trois langues nationales. Dans le contexte de la pandémie, la collaboration étroite avec l'Office fédéral du sport, Swiss Olympic et nos sponsors a été essentielle. Grâce à des remboursements, aux fonds issus des mesures de stabilisation, aux privations consenties par nos collaboratrices et collaborateurs et nos fonctionnaires ainsi qu'aux réductions ciblées des coûts, nous avons été en mesure de soulager et de soutenir nos clubs financièrement.

En sus de la crise du Covid-19, la question de la réforme des structures au sein de Swiss Ice Hockey a été l'un des thèmes principaux pour la Regio League durant la saison écoulée, ce qui a entraîné la tenue de nombreuses séances et représenté des charges de travail supplémentaires. Un groupe de travail a été constitué dans le but d'élaborer une proposition de restructuration dans le domaine du Sport Espoir et Amateur. Une telle restructuration est nécessaire



afin de concentrer les compétences décisionnelles de manière adéquate, de rendre les processus de décision plus rapides et plus efficaces et de délimiter clairement les niveaux politique et opérationnel. Dans un premier temps, la proposition du groupe de travail a été discutée au sein des régions, avant d'être soumise au Comité du Sport Espoir et Amateur (CSEA) et à l'Assemblée des délégués sous une forme légèrement révisée. Les deux organes ont approuvé la proposition à l'unanimité. Suite à l'approbation par l'Assemblée générale, les structures et les processus au sein du Sport Espoir et Amateur seront graduellement repensés et adaptés ces prochains mois. Décision ayant été prise la saison passée de ne pas poursuivre la Swiss Ice Hockey Cup, un concept d'une compétition de coupe dans le sport amateur a en outre été élaboré à l'échelon de la Regio League. Ainsi, la « National Cup » sera introduite pour la saison 2021/22 déjà. La participation est ouverte à tous les clubs de Regio League. La Coupe féminine prendra elle aussi le nom de « National Cup » à l'avenir.

Bien qu'aucun tournoi de loisirs n'ait pu avoir lieu la saison passée en raison de la pandémie, deux nouvelles ligues de loisirs ont pu

être intégrées à la Regio League. Ainsi, les championnats de quatre ligues de loisirs seront gérés sous l'égide de la Regio League à l'avenir. Le projet « Girls Foundation » a, lui aussi, été développé. Ce programme permet l'encouragement et le développement des filles à partir de huit ans dans le hockey sur glace. En ce qui concerne le développement du hockey sur glace de la relève, nous avons pu trouver avec les clubs du Sport d'élite de bonnes solutions et des compromis permettant de répondre aux besoins des différents niveaux de performance et de laisser une porte ouverte vers les ligues juniors supérieures aux équipes de la relève de clubs ambitieux de Regio League.

La saison prochaine s'annonce, elle aussi, pleine de défis. La pandémie n'est pas encore vaincue. Il convient de faire preuve de flexibilité et d'élaborer des solutions constructives avec les régions et les clubs. Nous espérons, bien entendu, que les championnats 2021/22 puissent se jouer intégralement et du mieux possible.

Paolo Angeloni
Director



YOUTH SPORTS & DEVELOPMENT

Durant la saison 2020/21 marquée par la pandémie, l'objectif premier du département Youth Sports & Development a été d'assurer et de poursuivre de manière ciblée les formations pour les entraîneurs et les athlètes. Début 2020 déjà, nous avons conçu à cet effet une nouvelle stratégie de formation misant fortement sur les canaux numériques, permettant ainsi de répondre aux restrictions imposées par la pandémie. Élaboré durant la même période, le programme « Hockey at home » s'est poursuivi au cours de la saison 2020/21. Dans le cadre de « Hockey at home », des programmes d'entraînement individuels et adaptés sont mis à disposition des coaches et des athlètes afin de rendre l'entraînement de hockey sur glace possible à domicile.

En sus du programme « Hockey at home », d'autres éléments ont été développés pour la formation numérique dans le domaine de l'e-learning. Le calendrier de formation e-learning englobe aussi bien des ateliers réguliers pour les entraîneurs et les coaches du sport de loisirs que des webinaires avec des conférenciers de renom à l'attention des acteurs du sport d'élite. Le séminaire Label pour les entraîneurs de la relève s'est également déroulé en ligne. Au niveau de la formation des entraîneurs, les premiers examens ont en outre été organisés avec succès dans le cadre du cursus pluriannuel « Licence pro ».

Du point de vue du département Youth Sports & Development, il est réjouissant de constater que, suite aux efforts fournis ces dernières années, un consensus a pu être trouvé au niveau politique en ce qui concerne la poursuite du développement et l'orientation future des ligues supérieures de la relève. Ainsi, la mise en œuvre des modifications envisagées dans le domaine du hockey sur glace de la relève axé sur la performance peut être planifiée en détail et implémentée pour la saison 2022/23.

Le département Youth Sports & Development s'efforce de promouvoir et de développer le sport de la relève encore plus efficacement et profite des changements politiques à l'intérieur de la Fédération pour procéder à des optimisations et une réorientation au sein du



département. Suite à quelques changements au niveau du personnel, les compétences dans les domaines du sport des enfants et du recrutement des talents ont été redéfinies dans le but d'atteindre un soutien efficace et ciblé des clubs dans les différents secteurs de la structure « Impact » (Talent, Ambition, Animation, Recrutement). De nouveaux projets importants sont prévus pour l'avenir, avec pour objectif de soutenir la relève du sport d'élite et du sport de loisirs et de renforcer et d'optimiser durablement la relève du hockey sur glace dans son ensemble.

Markus Graf
Director



LA SAISON 2020/21

CHAMPIONNATS, CONCEPTS DE PROTECTION, QUARANTAINES, REPORTS DE MATCHS, « DOUBLE BULLE »

Pandémie oblige, la saison 2020/21 restera gravée dans les mémoires de tous les acteurs concernés. Nous pouvons nous estimer heureux d'avoir pu jouer jusqu'au bout les championnats dans les quatre ligues du Sport d'élite (National League, Swiss League, U20-Elit et U17-Elit), malgré les difficultés. Ce fut loin d'être évident, notamment dans les ligues de la relève U20-Elit et U17-Elit. Il est très positif que les autorités aient reconnu ces ligues comme ligues du Sport d'élite et que les championnats aient donc pu se poursuivre. Ce ne fut pas le cas dans certains autres pays européens, avec pour conséquence que ces jeunes joueurs n'ont pu disputer que quelques rares matchs, voire aucun.

En été déjà, il avait été décidé qu'il n'y aurait pas d'équipe reléguée dans toutes les ligues du Sport d'élite, mais qu'une promotion en National League depuis la Swiss League resterait possible.

Durant l'été, nous avons concentré une grande partie de nos efforts à l'élaboration des concepts de protection pour l'entraînement et les championnats ainsi que pour l'infrastructure (spectateurs) en vue de la nouvelle saison. Ce n'est qu'avec l'important soutien de la Taskforce Covid-19 dirigée par le Dr Beat Villiger que nous sommes parvenus à établir ces concepts de protection, à les mettre à disposition des clubs comme base pour leurs propres concepts de protection et à les implémenter durant la saison.

Les très nombreux reports de matchs, parfois en dernière minute, ont marqué la saison sous revue. Au final, 96 matchs de saison régulière en National League, 55 parties en Swiss League et un total de 180 rencontres en U20-Elit et U17-Elit ont dû être reportés et reprogrammés, et ce, suite aux quarantaines ordonnées pour des équipes entières par les services des médecins cantonaux. Tous les cas ont été recensés dans un dossier Covid-19.

Il convient de souligner tout spécialement l'immense solidarité entre les clubs et la très grande flexibilité dont ont fait preuve toutes les parties prenantes (clubs, joueurs/coaches, fonctionnaires, arbitres, partenaires TV, etc.). Il a été réconfortant de constater à quel point toutes et tous se sont engagés afin que les cham-

pionnats puissent se jouer jusqu'au bout. Grâce également à l'excellente coopération au sein de l'équipe NL&SL Operations et de la très bonne collaboration avec le département Communication de la SIHF et notamment aussi de SRF Operationen (tpc), il a été possible de maintenir le championnat en activité et en assurer le bon déroulement à tout moment. Les dispositions prises en raison du nombre très important de reports de matchs ont poussé SRF Operationen aux limites de leur capacité et requis une immense flexibilité. Nous exprimons à SRF Operationen notre plus vive gratitude pour le fait que tous les matchs aient été diffusés dans une qualité professionnelle toujours irréprochable.

Au terme du championnat, huit matchs de la saison régulière ont malheureusement été annulés sans date de remplacement. Par conséquent, le classement a dû être établi selon la formule « Points per game ». En National League, contrairement à la Swiss League, les séries de demi-finales et la série finale ont dû se jouer au meilleur des cinq matchs afin de pouvoir terminer la saison avant le début du Championnat du monde A à Riga. En outre, des pré-play-offs ont été disputés pour la première fois dans ces deux ligues. Ce format a fait ses preuves et apporté du suspense supplémentaire jusqu'à la fin des saisons régulières (lignes tirées en dessous du 6e et du 8e rang). Le bilan des pré-play-offs est très positif, comme en témoigne le fait qu'une rencontre de pré-play-off, le troisième match décisif opposant le HC Davos au SC Bern du 11 mars 2021, ait enregistré la part d'audience TV la plus élevée de la saison. Comme d'habitude, les play-offs ont été riches en intensité et en émotions, même si un élément indispensable, les spectateurs et les fans avec leurs chants et leurs tifos, a tristement manqué. À l'exception de « 50 heureux élus », les supporters ont été contraints de renoncer à se rendre aux stades. Les matchs de hockey sur glace à huis clos en National League et en Swiss League manquent de vie et l'absence de soutien direct par le public s'est parfois fait ressentir chez les joueurs. Cependant, grâce à nos partenaires TV MySports et SRG SSR, les fans ont malgré tout pu suivre les matchs à la télévision ou via streaming en direct. Essentiellement élaboré par le Dr Gery Büsser et imposé par la Taskforce Covid-19, le concept de « double bulle » a fort heureusement per-



mis d'éviter les mises en quarantaines durant les play-offs. Lors de la phase finale du championnat, les joueurs et les membres du staff étaient uniquement autorisés à demeurer dans la « bulle domicile » ou la « bulle stade ».

En finale, au meilleur des cinq match, le EV Zug s'est clairement imposé 3:0 dans la série face à un Genève-Servette HC qui aura signé une belle saison. Les Zouglois ont ainsi remporté leur deuxième titre de Champion suisse en National League après 1998. En Swiss League, le HC Ajoie s'est défait du EHC Klotten 4:2 dans la série, décrochant ainsi le titre de Champion suisse de deuxième division et la promotion en National League.

Les échelons U20-Elit et U17-Elit appartenant au Sport d'élite au sein de Swiss Ice Hockey et étant également considérées par la Confédération comme faisant partie du sport professionnel, l'entraînement et le championnat dans ces ligues n'ont pas été impactés par les mesures prescrites par le Conseil fédéral. Au niveau cantonal, des mesures et des dispositions plus strictes ont néan-

moins été appliquées dans certains cas. Dans le canton de Berne, par exemple, les trois équipes bernoises que sont le SCB Future, le EHC Biel-Bienne Spirit et les SCL Young Tigers n'ont pas été ées à disputer de matchs ou effectuer des entraînements à partir du 23 octobre 2020 et pour une période de près de deux mois. Conséquence : Tous les matchs de ces équipes ont dû être reportés. Dans la mesure du possible, les rencontres des autres équipes ont été avancées ou renvoyées. Dès que les équipes bernoises ont pu reprendre la compétition fin décembre, il a donc fallu rattraper le plus de matchs possibles, parallèlement aux rencontres initialement prévues. De ce fait, les clubs ont pris la décision de prolonger la saison régulière de deux semaines. Lorsque la situation sanitaire s'est une nouvelle fois dégradée et que de nombreux matchs ont dû être reportés en raison de cas de Covid, il a en outre été décidé de renoncer aux play-offs. Le danger de voir des séries interrompues, voire arrêtées en raison de cas positifs était trop important. En lieu et place des play-offs, ces ligues ont joué un Masterround (avec division par deux des points gagnés en saison régulière), dans le cadre duquel un tour simple a été disputé par toutes les équipes. Comme il s'est avéré plus tard, cette décision a été raisonnable. De nouveaux cas de Covid sont apparus durant le Masterround, entraînant le report de nombreuses rencontres. Les équipes classées première et deuxième à l'issue du Masterround ont ensuite lutté pour le titre de Champion suisse dans une série au meilleur des trois matchs, tandis que les équipes classées troisième et quatrième se sont affrontées pour la médaille de bronze. En U20-Elit, l'équipe du EV Zug a pris le meilleur sur le EHC Biel-Bienne Spirit en s'imposant 2:0 dans la série finale. Le HC Lugano a décroché le bronze. En U17-Elit, les ZSC Lions ont décroché le titre suite à leurs deux victoires face aux SCL Young Tigers, tandis que la médaille de bronze est revenue aux SC Rapperswil-Jona Lakers.

Denis Vaucher
CEO National League AG



PANDÉMIE DE COVID-19

CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES ET AIDES FINANCIÈRES DE LA CONFÉDÉRATION

Presque tous les clubs ont eu recours à l'aide d'urgence des crédits de cautionnement Covid-19. Les conditions pour l'octroi des crédits Covid-19 ont été adaptées par la suite et transférées de la loi sur l'encouragement du sport vers la loi Covid-19. Les crédits Covid-19 sont libres d'intérêt, remboursables sur une période de 10 ans et représentent au maximum 25% des charges d'exploitation de la saison 2018/19.

La décision de reporter le début de la saison au 1er octobre 2020 a été prise très tôt et, le 12 août 2020, le Conseil fédéral décidait que les grandes manifestations réunissant plus de 1000 spectateurs étaient à nouveau autorisées, dans le respect de mesures de protection strictes. Toutefois, la joie de pouvoir rejouer devant un nombre plus important de spectateurs n'aura été que de courte durée. Le 28 octobre 2020 déjà, toutes les manifestations réunissant plus de 50 personnes ont à nouveau été interdites. Cette mesure prise par les autorités a eu pour conséquence que la question des aides financières supplémentaires en faveur des organisateurs et des clubs concernés a surgi dans l'agenda politique.

Les débats ont permis de trouver une solution de contributions à fonds perdu pour le sport professionnel (notamment les ligues professionnelles de hockey sur glace et de football), dont les conditions d'octroi ont été adaptées au fur et à mesure lors de la session d'automne 2020, de la session d'hiver 2020 et de la session de printemps 2021. En fonction de l'option choisie, le manque à gagner sur la vente des billets (saison de base 2018/19) a été remboursé aux deux tiers ou pour moitié. Un club ayant opté pour l'option d'un remboursement de 50% du manque à gagner est soumis à une interdiction de versement des dividendes pour une période de cinq ans. Dans le même intervalle, il est tenu de poursuivre la promotion de la relève et du sport féminin au moins dans la même ampleur que jusqu'ici. Un club ayant préféré l'option d'un remboursement des deux tiers est en outre tenu de geler la masse salariale totale de la « Hockey sur glace SA » durant cinq années sur la base des chiffres de 2019/20. Au moment du versement des

contributions, le club doit en outre ramener au montant maximal du gain assuré dans l'assurance-accidents obligatoire ou réduire de 20% au moins le revenu moyen, y compris les primes, bonus et autres avantages financiers liés aux revenus qui dépassent ce montant maximal. Les revenus des employés durant la saison 2018/2019 sont déterminants pour calculer le revenu moyen.

Mesures de stabilisation pour le sport de loisirs

Afin de prévenir des pertes durables pour les structures sportives suisses, qui fonctionnent en grande partie grâce au bénévolat, le Conseil fédéral s'est en outre prononcé en faveur de mesures de stabilisation pour le sport de loisirs. Dans le cadre d'un concept de stabilisation détaillé, Swiss Ice Hockey a présenté les diminutions de recettes et les pertes subies au sein de la Fédération et par les ligues et les clubs non professionnels en raison de l'absence de compétitions, d'entraînements et d'autres manifestations. Suite à la vérification du concept, une convention de prestations a été conclue avec Swiss Olympic. Celle-ci définit le montant financier de la part due à Swiss Ice Hockey et ses membres aux mesures de stabilisation de la Confédération. Les mesures de stabilisation de la Confédération destinées au sport d'élite et au sport populaire comprennent un soutien financier à hauteur de près de 95 millions de francs pour l'année 2020 (d'ores et déjà approuvé par les Chambres fédérales). Pour l'année 2021, la Confédération prévoit de verser la somme de 100 millions de francs.

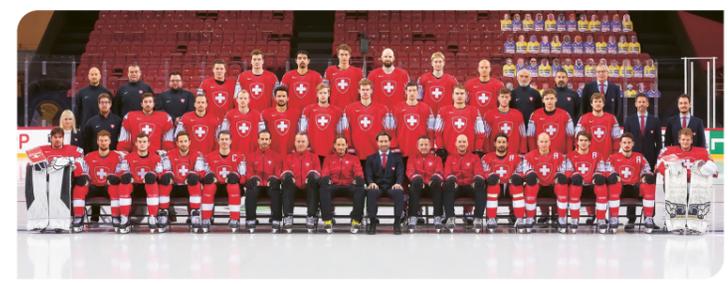
La première phase des mesures de stabilisation a traité des pertes nettes réelles dues à la pandémie de Covid-19 pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2021. La deuxième phase concerne les pertes nettes pour la période du 1^{er} mai au 31 décembre 2021. L'ensemble des clubs de Regio League et tous les exploitants des stades de glace peuvent soumettre des demandes. De nombreux clubs ont déposé une demande lors de la première phase, ce qui leur a permis de compenser partiellement les préjudices économiques causés par la pandémie de Covid-19 grâce au soutien des mesures de stabilisation.





NATIONAL TEAMS

MEN'S A



IIHF WM LATVIA

- 1 Canada
- 2 Finlande
- 3 USA
- 4 Allemagne
- 5 ROC
- 6 **Suisse**
- 7 République tchèque
- 8 Slovaquie
- 9 Suède
- 10 Kazakhstan

IIHF WORLD RANKING

- 1 Canada
- 2 Finlande
- 3 Russie
- 4 USA
- 5 Allemagne
- 6 République tchèque
- 7 Suède
- 8 **Suisse**
- 9 Slovaquie
- 10 Lettonie

WOMEN'S A



IIHF WM CANADA

- 1 Canada
- 2 USA
- 3 Finlande
- 4 **Suisse**
- 5 ROC
- 6 Japon
- 7 République tchèque
- 8 Allemagne
- 9 Hongrie
- 10 Danemark

IIHF WORLD RANKING

- 1 USA
- 2 Canada
- 3 Finlande
- 4 Russie
- 5 **Suisse**
- 6 Japon
- 7 République tchèque
- 8 Allemagne
- 9 Suède
- 10 Hongrie

JUNIORS



IIHF U20 WORLD CHAMPIONSHIP

- 1 USA
- 2 Canada
- 3 Finlande
- 4 Russie
- 5 Suède
- 6 Allemagne
- 7 République tchèque
- 8 Slovaquie
- 9 **Suisse**
- 10 L'Autriche

IIHF U18 WORLD CHAMPIONSHIP

- 1 Canada
- 2 Russie
- 3 Suède
- 4 Finlande
- 5 USA
- 6 Biélorussie
- 7 République tchèque
- 8 **Suisse**
- 9 Lettonie
- 10 Allemagne



Die 2021 IIHF U18-Weltmeisterschaft der Frauen wurde aufgrund der Pandemie abgesagt.

STAFF DE COACHING

ÉQUIPE NATIONALE A MASCULINE

| | | | | | |
|-------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------|----------------------------|
| | | | | | |
| Patrick Fischer Head Coach | Tommy Albelin Assistant Coach | Marco Bayer Assistant Coach | Christian Wohlwend Assistant Coach | Thomas Bäumlé Goalie Coach | Benoit Pont Video Coach |

ÉQUIPE NATIONALE A FÉMININE

| | | | | | |
|----------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|
| | | | | | |
| Colin Muller Head Coach | Tatjana Diener Assistant Coach | Andrin Christen Assistant Coach | Melanie Häfliger Assistant Coach | Simon Theiler Goalie Coach | Michael Fischer Video Coach |

MEN'S NATIONAL TEAMS

| | | | |
|---|--|---|--|
| U20 Marco Bayer Head Coach | U18 Marcel Jenni Head Coach | U17 Patrick Schöb Head Coach | U16 Thomas Derungs Head Coach |
|---|--|---|--|

WOMEN'S NATIONAL TEAMS

| | | |
|--|--|---|
| U18 Melanie Häfliger Head Coach | U16 Tatjana Diener Head Coach | U14 Iris Müller Head Coach |
|--|--|---|

**RECORDMAN DES
PARTICIPATIONS AUX
MONDIAUX**

ANDRES AMBÜHL

À Riga en 2021, Andres Ambühl a joué ses seizièmes Mondiaux pour la Suisse ! « Buehli » détient ainsi le record du monde, qu'il partage avec un autre Suisse, Mathias Seger.

SWISS WOMEN'S HOCKEY ACADEMY

REJOINDRE L'ÉLITE MONDIALE GRÂCE À DES CONDITIONS D'ENTRAÎNEMENT PROFESSIONNELLES



Swiss Ice Hockey a lancé 2020 la Swiss Women's Hockey Academy, le nouveau centre de performances pour la promotion du hockey sur glace féminin suisse, au centre OYM à Cham. L'objectif est de renforcer durablement l'importance et la position du hockey sur glace féminin et des équipes nationales féminines.

Porter le hockey sur glace féminin suisse vers l'élite mondiale, tel est l'objectif déclaré de la Swiss Women's Hockey Academy. Le coup d'envoi officiel du nouveau centre de performances de Swiss Ice Hockey pour la promotion du hockey sur glace féminin a été donné été 2020 au centre OYM à Cham. Douze joueuses qui seront spécialement soutenues en vue des Jeux Olympiques de 2022 à Pékin, auront la possibilité de s'entraîner dans des conditions professionnelles, d'une part dans le domaine off-ice selon les méthodes du centre OYM, d'autre part sur la glace avec les coaches des équipes nationales féminines suisses.

Les douze joueuses du pool de promotion de la Swiss Women's Hockey Academy accompliront des unités d'entraînement complémentaires au centre OYM durant trois jours de la semaine, en sus des entraînements et des matchs avec leurs clubs respectifs. Au programme : Deux à quatre unités d'entraînement supervisés par des coaches des équipes nationales suisses et des skills coaches dans le domaine technique. Sous la direction et selon les méthodes des spécialistes du centre OYM, les joueuses accompliront en outre différents entraînements de condition physique, des programmes de gestion de la santé et des tests de performance scientifiques. Dans la conception et planification individuelle des entraînements, l'accent est mis sur la promotion et le développement ciblés de chaque joueuse. En fonction de leur lieu de domicile, les joueuses du pool de promotion seront hébergées sur place ou feront la navette entre leur domicile et le centre OYM. Les lundis et mercredis, sept joueuses invitées auront en outre la possibilité



d'effectuer l'entraînement skills et en équipe sur la glace au centre OYM avec les joueuses du pool de promotion.

« La Swiss Women's Hockey Academy est une étape importante pour renforcer durablement l'importance et la position du hockey sur glace féminin », déclare Daniela Diaz, Manager Women's National Teams et Women's Development, qui est également responsable du projet. « Nous entendons soutenir nos joueuses de manière ciblée et individuelle, afin de rapprocher nos équipes nationales de l'élite mondiale à moyen et long terme ». Ce projet est rendu possible grâce aux fonds de Swiss Olympic pour la promotion du hockey sur glace féminin et une participation financière des joueuses. Lars Weibel, Director National Teams, est convaincu : « Ce nouveau centre de performance nous permettra de porter le hockey sur glace féminin au prochain niveau. Avec ses compétences et les conditions d'entraînement proposées, le centre OYM est le partenaire et le site idéal à cet effet ».

MEILLEURE ÉQUIPE DES 70 DERNIÈRES ANNÉES

L'ÉQUIPE NATIONALE SUISSE DÉCROCHE LE SPORTS AWARD



L'équipe nationale suisse de hockey sur glace a été élue meilleure équipe des 70 dernières années dans le cadre de l'émission « Sports Awards, les meilleurs des 70 dernières années » sur la SRF ! Lors du vote du public, près d'un tiers des participants ont donné leur voix à notre Nati, qui a remporté la médaille d'argent au Championnat du monde à deux reprises en cinq ans, en 2013 et en 2018.

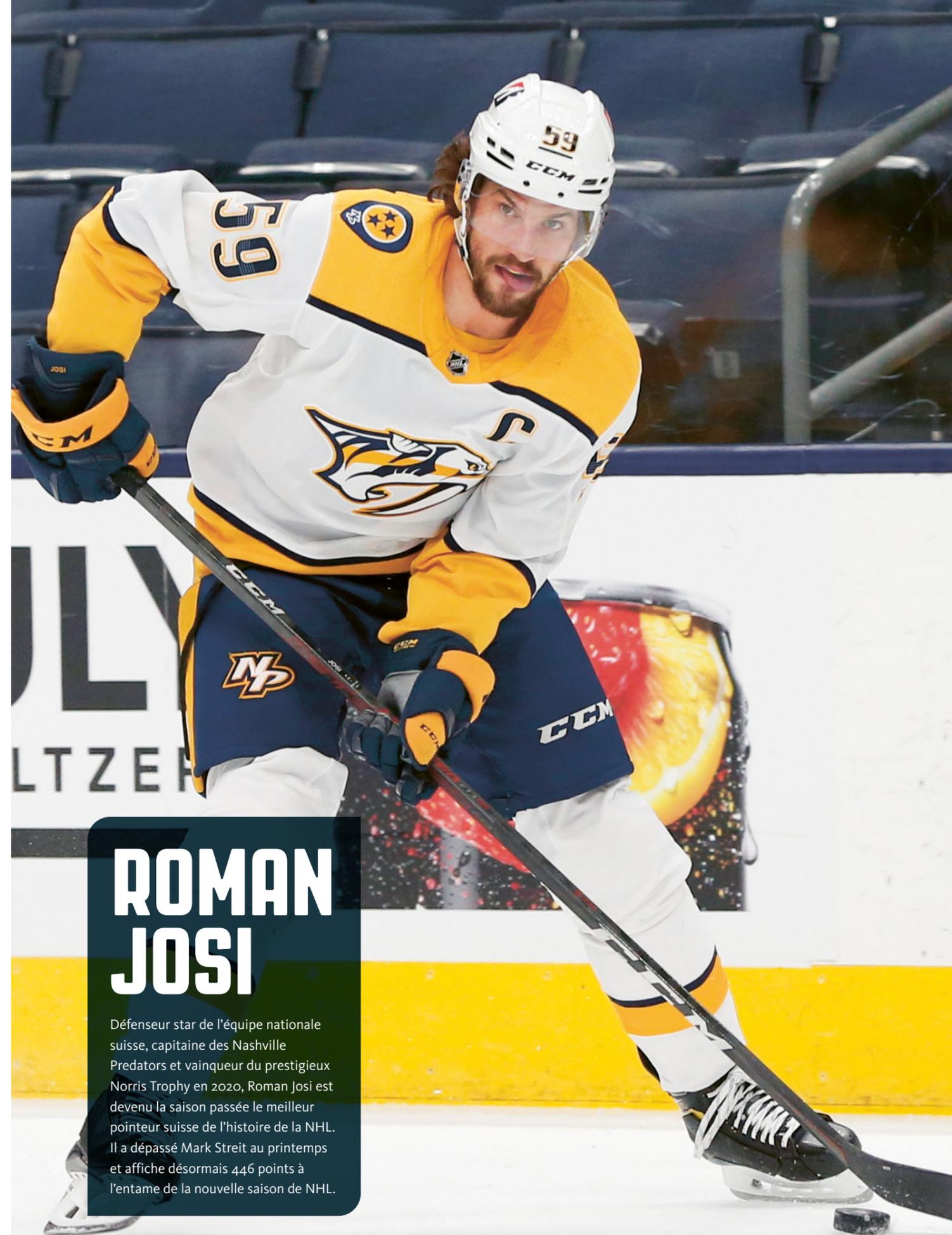
L'équipe nationale suisse de hockey sur glace a connu une décennie réussie. En 2013, elle a brillé lors des Mondiaux à Stockholm : Signant neuf victoires de suite, dont le désormais légendaire succès 3:0 contre les USA en demi-finale, elle s'est qualifiée invaincue pour la finale, où elle s'est finalement inclinée face à la Suède. La médaille d'argent a été la récompense amplement méritée pour l'une des performances d'équipe les plus impressionnantes de l'ensemble de la compétition et Roman Josi a été le premier Suisse de l'histoire à être nommé joueur le plus précieux du tournoi.

Cinq ans plus tard, l'équipe suisse a une nouvelle fois terminé sur le podium. Au terme d'une phase de groupe mitigée, les hommes du head coach Patrick Fischer a sorti le grand jeu lors des matchs décisifs, faisant preuve de courage, de passion, l'esprit d'équipe inébranlable, d'une offensive créative et d'une volonté de roc pour remporter l'or. La Suisse s'est montrée extraordinaire lors du quart de finale contre la Finlande et, surtout, en demi-finale face au Canada. Le tournoi s'est finalement terminé sur une réédition de la finale de 2013 contre la Suède, avec une défaite dramatique aux

tirs au but. Malgré l'immense déception à l'issue du tournoi, la joie et la fierté d'avoir gagné cette deuxième médaille d'argent a finalement pris le dessus. À son retour en Suisse, l'équipe a été accueillie par une véritable marée humaine à l'aéroport de Zurich.

Pour ces deux succès, l'équipe nationale de hockey sur glace s'était vue remettre à deux reprises la distinction d'« équipe de l'année » lors des Sports Awards. En 2019, la Suisse avait manqué la qualification pour les demi-finales, en s'inclinant face au Canada à 0,4 secondes de la fin du match en quart de finale. Tant attendu, le Championnat du monde à Zurich et Lausanne aurait dû se tenir en 2020. Le Covid-19 en a voulu autrement, étouffant ainsi dans l'œuf toutes les ambitions de l'équipe nationale. La distinction de meilleure équipe des 70 dernières permet à la Nati de terminer malgré tout l'année 2020 sur une note positive.

Swiss Ice Hockey est fière et reconnaissante de cette distinction. Nous tenons à remercier tous les joueurs, coaches et membres du staff pour leur immense engagement en faveur de l'équipe nationale ainsi que les clubs de tous les niveaux et de toutes les régions de Suisse pour les énormes efforts déployés et leur précieux travail pour le hockey sur glace suisse. Il convient en outre d'adresser un immense merci aux collaborateurs de Swiss Ice Hockey et à tous les sponsors, partenaires et médias pour leur soutien important et les plateformes qu'ils offrent ainsi au hockey sur glace suisse. Enfin, un grand merci à tous les supporters pour leur soutien sans failles.



ROMAN JOSI

Défenseur star de l'équipe nationale suisse, capitaine des Nashville Predators et vainqueur du prestigieux Norris Trophy en 2020, Roman Josi est devenu la saison passée le meilleur pointeur suisse de l'histoire de la NHL. Il a dépassé Mark Streit au printemps et affiche désormais 446 points à l'entame de la nouvelle saison de NHL.



EV ZUG

CHAMPION SUISSE 2020/21



FAITS ET CHIFFRES

NATIONAL LEAGUE 2020/21



GAMES

REGULAR SEASON

304

PLAYOFFS

32

PRE-PLAYOFFS

5

TOTAL

341



GOALS

REGULAR SEASON

1819

PLAYOFFS

164

PRE-PLAYOFFS

20

TOTAL

2003



PENALTIES

REGULAR SEASON

7387

PLAYOFFS

870

PRE-PLAYOFFS

88

TOTAL

8345



POSTFINANCE TOP SCORER

JAN KOVAR

EV ZUG



CHAMPIONS 2021





HC AJOIE

CHAMPION SUISSE + PROMOTION EN NL 2020/21



FAITS ET CHIFFRES

SWISS LEAGUE 2020/21



GAMES

REGULAR SEASON

276

PLAYOFFS

37

PRE-PLAYOFFS

5

TOTAL

318



GOALS

REGULAR SEASON

1709

PLAYOFFS

219

PRE-PLAYOFFS

31

TOTAL

1959



PENALTIES

REGULAR SEASON

6917

PLAYOFFS

985

PRE-PLAYOFFS

86

TOTAL

7988



POSTFINANCE TOP SCORER

JONATHAN HAZEN

HC AJOIE





CHRONIQUE SPORTIVE



SWISS ICE HOCKEY CUP

SC BERN

VAINQUEUR DE LA SWISS ICE HOCKEY CUP 2020/21

Après ses victoires en 1965 et 2015, le SC Bern a remporté la Coupe pour la troisième fois en 2021. Lors de l'ultime édition de cette compétition, les Bernois se sont imposés en finale face aux ZSC Lions sur le score de 5:2. La Swiss Ice Hockey Cup a connu sa dernière saison en 2020/21, après sept ans d'existence.



CHRONIQUE SPORTIVE



EV ZUG

CHAMPION SUISSE U20-ELIT 2020/21

ZSC LIONS

CHAMPION SUISSE U17-ELIT 2020/21





LES HC LADIES LUGANO SONT CHAMPIONNES



Le HC Ladies Lugano a remporté son huitième titre de champion suisse de l'histoire du club contre les ZSC Lions féminins.

Dans le duel de la meilleure attaque de la saison avec la meilleure défense, c'est l'attaque qui le remporte en fin de compte. La ligne de parade des Lugano Ladies avec les attaquantes nationales Evelina Raselli et Noemi Ryhner et la remarquable Finlandaise Michelle Kärvinen a été la principale responsable des buts dans la qualification même que dans la finale, ce qui a permis aux Ladies Lugano de remporter le huitième titre de champion de l'histoire du club.

Lionnes courageuses

Le vainqueur de la qualification, les ZSC Lions féminins, n'a pas eu de chance dans les play-offs cette année encore. Il y a un an, il leur manquait une victoire pour remporter le titre de champion lorsque la saison a été interrompue à cause de Covid-19. Cette année, les Lionnes ont finalement un peu manqué de souffle. La préparation de la finale a également été tout sauf idéale en raison de la quarantaine de l'équipe. Il faut d'autant plus rendre hommage aux Zu-

richoises pour leur performance dans cette finale. Chaque match était équilibré et elles ont montré leur moral. En fin de compte, elles n'ont plus eu la puissance offensive nécessaire pour décrocher le titre de champion.

Saison mouvementée

Le titre de champion du HC Ladies Lugano a été le point final d'une saison spéciale et turbulente. La Women's League était le seul championnat de toute la Regio League qui a pu être organisé dans son intégralité. En tant que première ligue féminine du pays, la WL a été traitée de la même manière que les ligues professionnelles dans le cadre des mesures de lutte contre la pandémie de Covid-19, et les opérations de championnat n'ont dû être interrompues que brièvement en automne. Les équipes et les joueuses de la Women's League ont également été largement épargnées par les cas de Covid-19 et les quarantaines d'équipes entières. La finale entre les deux équipes les plus fortes de la saison régulière, parsemée de joueuses nationales et de talents en devenir, a donc été la digne conclusion d'une saison spéciale.



« SANS LA TROISIÈME ÉQUIPE, RIEN NE VA »

Le hockey sur glace suisse connaît une pénurie d'arbitres. Andreas Fischer, Director Officiating et Referee in Chief, en explique les raisons et évoque sa vision de l'arbitrage en Suisse.

Après une carrière de joueur et quelques années en tant que fonctionnaire dans le hockey sur glace, tu t'es tourné vers l'arbitrage. Pourquoi ?

Après ma carrière de joueur, l'idée d'être à nouveau un élément du jeu, et ce, directement sur la glace, a lentement fait son chemin. La transition n'a pas été des plus aisées. En tant que joueur, tu connais globalement les règles principales les plus usuelles, sans toujours être au fait de l'ensemble et de tous les détails du règlement. J'ai dû tout apprendre. Les arbitres se concentrent sur d'autres aspects du jeu. Les joueurs portent l'essentiel de leur attention sur le puck, tandis que les arbitres doivent avoir une vision plus large du match et être attentifs à des situations en marge du jeu avec le puck. J'ai apprécié de pouvoir gagner mes galons d'arbitre au niveau amateur avant d'être engagé dans les ligues supérieures.

En ta qualité de Director Officiating, quels sont, selon toi, les principaux défis auxquels est confronté l'arbitrage en Suisse à l'heure actuelle ?

J'en reviens à ma réponse précédente : L'un de nos plus grands défis est l'acceptation de l'arbitrage en Suisse. Nous souhaitons que le large public prenne conscience de l'être humain qui se cache derrière la fonction d'arbitre. Il est par exemple très peu connu que la forte majorité de nos arbitres exercent une profession à temps plein et officient en tant qu'arbitres en sus de leur métier, et ce, même dans les ligues supérieures. Cette constatation nous mène au prochain défi, à savoir la professionnalisation de l'arbitrage. Nous n'avons pas besoin de plus d'argent pour rémunérer les arbitres, mais de fonds supplémentaires pour assurer une formation ciblée, le recrutement et la promotion des arbitres. Nous devons créer de meilleures conditions pour pouvoir optimiser durable-

L'objectif de la campagne « No Refs - No Game » est de présenter le monde de l'arbitrage aux personnes intéressées et d'attirer l'attention de nouveaux arbitres potentiels, hommes ou femmes. De plus amples informations sont disponibles sur la page web de la campagne www.norefsnogame.ch

ment la formation initiale et continue des arbitres, leur encadrement et leur coaching. A tous les niveaux, nous déplorons aujourd'hui une pénurie d'arbitres bien formés. L'arbitrage doit donc devenir plus populaire. Sans la troisième équipe, rien ne va.

Comment transmets-tu à une ou un candidat la motivation de devenir arbitre ?

Comme je l'ai dit, pour une ancienne joueuse ou un ancien joueur, l'attrait réside, selon moi, dans le fait de pouvoir continuer à jouer un rôle actif dans le jeu et de ressentir les émotions sur la glace. Plus globalement, l'arbitrage est une excellente école de vie pour tout un chacun. L'on doit apprendre à prendre ses responsabilités, à se préparer et à se concentrer, à se focaliser entièrement durant une période donnée.

Quel type de personne est particulièrement apte à devenir arbitre ?

En principe, chacune et chacun qui apprécie ce sport et s'intéresse au hockey sur glace peut devenir arbitre. Bien entendu, savoir patiner est un atout non négligeable ! Par conséquent, nous cherchons en priorité à motiver les anciennes joueuses et les anciens joueurs à se tourner vers l'arbitrage.

Comment l'arbitrage se développera-t-il à l'avenir ?

Si nous poursuivons de manière conséquente dans la voie engagée, nous espérons que l'acceptation des arbitres augmentera graduellement, ce qui rendra l'arbitrage globalement plus populaire. Il est clair qu'un arbitre ne peut jamais faire plaisir à tout le monde. Les critiques de la part des clubs, des supporters ou des médias sont inévitables. C'est une bonne chose, car les émotions font partie de notre sport, pour autant que les propos ne soient pas malhonnêtes, injustes ou injurieux, ce qui arrive malheureusement. Néanmoins, je suis persuadé que l'arbitrage en Suisse connaîtra le succès si nous continuons de travailler dur et de manière ciblée pour atteindre nos objectifs.

Idéalement, à quoi ressemblera l'arbitrage dans dix ans pour toi personnellement ?

Pour autant que j'en aie encore la responsabilité dans dix ans, je souhaiterais la confier à ma ou mon successeur en sachant que les objectifs mentionnés ont été atteints : que l'arbitrage se situe à un niveau qui ne soit plus comparable à celui d'aujourd'hui, que l'arbitrage rencontre une large acceptation, qu'un dialogue constructif ait lieu et que l'arbitrage dans son ensemble ne soit pas considéré négativement.

ARBITRES SUISSES SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

IIHF ICE HOCKEY WORLD CHAMPIONSHIP



Michael Tscherrig



David Obwegeser

IIHF ICE HOCKEY WOMEN'S WORLD CHAMPIONSHIP



Anna Wiegand

IIHF ICE HOCKEY U18 WORLD CHAMPIONSHIP



Micha Hebeisen



UNE PREMIÈRE NUMÉRIQUE

Swiss Ice Hockey et PostFinance ont célébré les Swiss Ice Hockey Awards 2021 pour la première fois sous forme électronique

Grande première pour les Swiss Ice Hockey Awards : Cette année, Swiss Ice Hockey et PostFinance, partenaire principal du hockey sur glace suisse, ont célébré cette cérémonie annuelle pour la première fois sous forme électronique et non dans la cadre d'une soirée de gala traditionnelle. Les gagnantes et les gagnants dans les catégories « Youngster of the Year », « Woman of the Year », « Goaltender of the Year », « MVP Regular Season », « MVP Play-offs » et « Most Popular Player » de la saison passée ont été désignés en vidéo au fur et à mesure sur le site web des Awards et sur les canaux de réseaux sociaux de Swiss Ice Hockey. L'humour, les émotions et une bonne dose de divertissement ont été au rendez-vous.



MVP PLAYOFFS
JAN KOVAR
EV ZUG



Nominees
Henrik Tömmernes, Genève-Servette HC
Gregory Hofmann, EV Zug

MVP REGULAR SEASON
JAN KOVAR
EV ZUG



Nominees
Sven Andrighetto, ZSC Lions
Linus Omark, Genève-Servette HC

GOALTENDER OF THE YEAR
LEONARDO GENONI
EV ZUG



Nominees
Gauthier Descloux, Genève-Servette HC
Melvin Nyffeler, SC Rapperswil-Jona Lakers

WOMAN OF THE YEAR
LARA STALDER
BRVNÄS IF/SWE



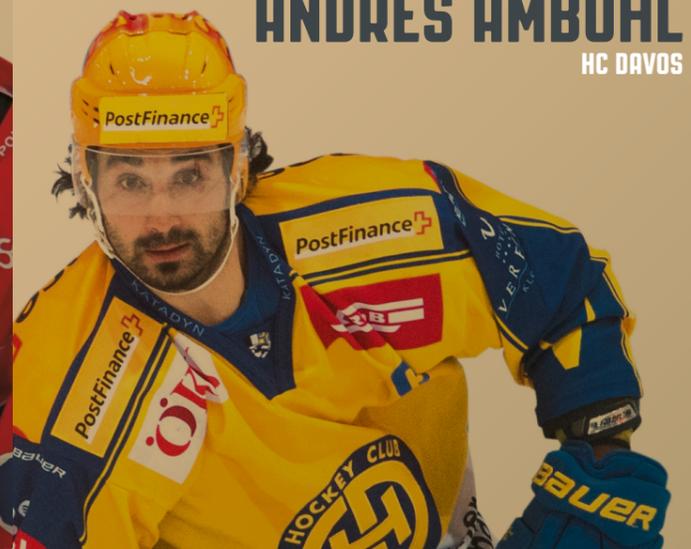
Nominees
Alina Müller, Northeastern University
Andrea Brändli, Ohio State University

YOUNGSTER OF THE YEAR
MARCO LEHMANN
SC RAPPERSWIL-JONA LAKERS



Nominees
Janis Jérôme Moser, EHC Biel-Bienne
Patrick Petrini, SCL Tigers

MOST POPULAR PLAYER
ANDRES AMBÜHL
HC DAVOS



NATIONAL LEAGUE SWISS LEAGUE

2020/21

| |  |  | U20 ELIT | U17 ELIT |
|-------------------------------------|---|---|-------------|-------------|
| PÉNALITÉ DE MÉCONDUITE | 42 | 40 | 37 | 8 |
| SUSPENSIONS | 3 | 1 | 2 | 0 |
| PROCÉDURE TARIFAIRE | 10 | 9 | 24 | 14 |
| PROCÉDURE ORDINAIRE | 16 | 8 | 18 | 9 |
| PROCÉDURE ORDINAIRE SANS SUSPENSION | 46 | 15 | 1 | 1 |

REGIO LEAGUE

2020/21

PROCÉDURES TARIFAIRES

216

RÉGION SUISSE ORIENTALE

106

34 amendes joueurs
0 amendes coaches
72 amendes clubs

RÉGION SUISSE CENTRALE

57

22 amendes joueurs
0 amendes coaches
35 amendes clubs

RÉGION SUISSE ROMANDE

53

22 amendes joueurs
0 amendes coaches
31 amendes clubs

PROCÉDURES ORDINAIRES

121

RÉGION SUISSE ORIENTALE

46

43 amendes joueurs
0 amendes coaches
3 amendes clubs

RÉGION SUISSE CENTRALE

26

22 amendes joueurs
0 amendes coaches
4 amendes clubs

RÉGION SUISSE ROMANDE

49

38 amendes joueurs
0 amendes coaches
11 amendes clubs

LES POINTS DES TOP SCORERS POUR LA RELÈVE

Jour de paie pour la relève du hockey suisse: les 24 PostFinance Top Scorers de National League et de Swiss League ont remporté durant le tour de qualification 2020/2021 283'100 francs pour les équipes de relève de leurs clubs. Comme chaque année, PostFinance double cette somme et verse le même montant à la Swiss Ice Hockey Federation afin de soutenir les équipes nationales juniors. Ainsi, un total de 566'200 francs est consacré à l'initiative de promotion de la relève dans les clubs et les équipes nationales. Depuis la saison 2002/2003, avec leurs buts et leurs assists, les PostFinance Top Scorers font gagner de l'argent à la relève du hockey suisse: chaque but inscrit et chaque assist réalisé rapporte 300 francs en National League et 200 francs en Swiss League. À la fin du tour de qualification, les points engrangés sont transformés en espèces. La totalité du montant remporté par les Top Scorers est destinée aux sections Juniors des clubs.

Jan Kovar est le Top Scorer de la National League

Jan Kovar, de l'EV Zoug, a réalisé pendant les 52 matchs de qualification 16 buts et 47 assists. Il devient ainsi le Top Scorer de la National League, suivi par Linus Omark du Genève-Servette HC avec un total de 61 points (22 buts, 39 assists). Le troisième est l'attaquant des ZSC Lions Sven Andrighetto, qui a marqué 27 buts et 28 assists. Parmi les 12 Top Scorers, cinq sont des joueurs suisses. 7 millions de francs pour la relève du hockey suisse

En raison de la pandémie de coronavirus, les matchs de qualification de la saison 2020/2021 se sont majoritairement disputés à huis clos. Le manque d'ambiance dans les tribunes n'a toutefois pas calmé la soif de buts des joueurs. Les 12 Top Scorers de la National League ont récolté 168'300 francs et ceux de la Swiss League 114'800 francs. Cette année aussi, PostFinance double ce montant au profit des équipes suisses juniors. Durant la saison 2020/2021, l'établissement financier investit donc 566'200 francs dans l'avenir du hockey sur glace suisse.



Le cœur de PostFinance bat pour la promotion de la relève. Avec le PostFinance Top Scorer, depuis la saison 2002/2003, 7 millions de francs ont déjà été investis dans la relève des clubs de National League et Swiss League et dans les équipes nationales juniors. Depuis 2007, PostFinance organise de plus le «PostFinance Trophy», le tournoi national de hockey des écoliers. En raison de la pandémie de coronavirus, cet événement populaire a toutefois dû être annulé cette année. C'est pourquoi les organisateurs ont mis au point une alternative exceptionnelle: sur topscorer-challenge.ch, les fans de hockey sur glace ont ainsi pu s'entraîner avec des stars du hockey sur glace et découvrir s'ils avaient l'étoffe d'un Top Scorer.

2,5 MILLIONS DE FRANCS POUR LA RELEVÉ

Chaque année, le sport suisse touche près de 160 millions de francs issus des bénéfices nets des deux sociétés de loterie Swisslos et Loterie Romande. En 2020, quelque 54 millions de francs provenant de ces fonds ont été reversés au sport national via la Société du Sport-Toto (SST).

Suite à l'annulation de nombreuses manifestations sportives et au déroulement des autres événements dans des conditions difficiles, la SST souhaite au hockey sur glace suisse de connaître un contexte plus clément pour la saison à venir et plein succès lors des événements nationaux et internationaux.

En 2020, la SIHF a touché 2,57 millions de francs des bénéfices nets des deux sociétés de loterie. Roger Hegi, Directeur de la Société du Sport-Toto, a remis le chèque symbolique au CEO de Swiss Ice Hockey Patrick Bloch et au Président du Conseil d'administration Michael Rindlisbacher lors de l'Assemblée générale 2020. Die finanzielle Unterstützung der STG dient gemäss Vereinbarung mit der SIHF insbesondere der Nachwuchs- und Talentförderung sowie der Aus- und Weiterbildung von Trainerinnen und Trainern.

Un soutien qui dure depuis 1985

Plus importants promoteurs du sport national, Swisslos et la Loterie Romande se réjouissent de pouvoir contribuer une nouvelle fois de manière significative à l'avenir du sport suisse par le biais de leurs contributions de soutien.

« Les très généreuses contributions apportées au sport suisse par des deux sociétés de loterie durant la pandémie de coronavirus sont loin d'aller de soi. La SST est très reconnaissante envers Swisslos et la Loterie Romande ».

Roger Hegi, Directeur de la SST



ASSOCIATION DES DONATEURS TOP 8

L'amour du hockey sur glace dans le cœur et le succès durable en ligne de mire – l'Association des donateurs Top 8. La Top 8 s'engage en faveur du hockey sur glace et poursuit des objectifs ambitieux.

QUE SIGNIFIE TOP 8 ?

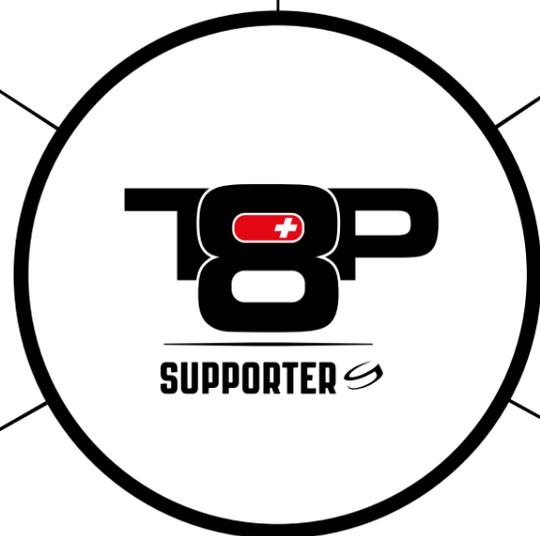
L'objectif déclaré de la Top 8 est que toutes les équipes nationales, des U16 aux équipes A en passant par les U20, évoluent au niveau top 8 international.

POURQUOI DEVENIR DONATEUR ?

Grâce à votre soutien financier, vous nous aidez à réaliser notre vision et contribuez à améliorer le rayonnement du hockey sur glace suisse. En tant que membre de la Top 8, vous profitez en outre d'un large réseau au niveau national.

QUEL EST LE BUT DE LA TOP 8 ?

L'Association s'engage pour assurer l'avenir de la relève suisse.



COMMENT DEVENIR MEMBRE ?

www.sihf.ch/top-8

COMBIEN COÛTE L'ADHÉSION ?

Avec une cotisation annuelle de CHF 1200.-, vous obtenez la possibilité de suivre de près les joueurs des équipes nationales (déjeuners, entraînements) et recevez des informations exclusives de première main.

COMBIEN DE MEMBRES LA TOP 8 COMPTE-T-ELLE ?

Plus de 150 membres soutiennent la Top 8 et ainsi nos équipes nationales.

NOS SPONSORS ET PARTENAIRES

MAIN SPONSOR SWISS ICE HOCKEY



MAIN PARTNER NATIONAL TEAMS + REFEREE PARTNER



OFFICIAL SPONSORS



MAIN SPONSOR SWISS LEAGUE + MVSports LEAGUE

OFFICIAL BROADCASTERS

NATIONAL SUPPORTER



PARTNERS





TÉLÉTRAVAIL ET CHÔMAGE PARTIEL

Le Département des Ressources humaines a lui aussi été tenu en haleine par la pandémie. Si les collaboratrices et collaborateurs ont temporairement pu travailler en présentiel au Secrétariat en été et au début de la saison, l'obligation de télétravail a été imposée en automne 2020 et s'est prolongée quasiment jusqu'en été 2021. Les collaboratrices et collaborateurs ont géré la situation de manière exemplaire et ont fourni à tout moment un travail d'excellente qualité, assurant ainsi une collaboration optimale malgré le contexte extraordinaire. En raison de la pandémie de Covid-19 et de l'annulation ou l'arrêt de nombreux championnats, le chômage partiel a une nouvelle fois été imposé dans différents départements. Les collaboratrices et collaborateurs ont touché l'intégralité de leur salaire à tout moment.

Tanja Meier a repris la direction du Département Ressources humaines au milieu de l'exercice sous revue, succédant ainsi à Lotti Bucher, qui a quitté Swiss Ice Hockey après plus de six années. De nouvelles personnes ont également été recrutées dans les départements Marketing et Sponsoring, tout comme pour les postes de CEO et de l'assistance de Direction. Des solutions internes ont pu être trouvées ponctuellement. Dans le cadre des nouvelles structures, la fin de l'exercice sous revue a également vu la préparation et la transition des collaborateurs de la National League & Swiss League Operations vers la National League SA, qu'ils ont rejoint au 1^{er} juin 2021. Le département RH tient à remercier toutes les collaboratrices et collaborateurs pour leur précieux engagement et leur persévérance lors de cette saison à nouveau difficile !

Tanja Meier
Head of Human Resources

MERCI ET AU REVOIR

RETO BÜRKI
DIRECTOR MARKETING & SPONSORING
7 ANS CHEZ SWISS ICE HOCKEY



LOTTI BUCHER
HEAD OF HUMAN RESOURCES
6 ANS CHEZ SWISS ICE HOCKEY



DENIS VAUCHER
DIRECTOR NL & SL
5 ANS CHEZ SWISS ICE HOCKEY



INTERVIEWS ZOOM ET DES CONTENUS DE LA « BULLE »

Durant la saison 2020/21 également, le travail du département Communications de Swiss Ice Hockey était placé sous le signe de la pandémie. Les nombreux reports de matchs dans les ligues supérieures ainsi que les annulations de plusieurs matchs et événements internationaux ont requis beaucoup de flexibilité de la part des collaborateurs en charge de la communication, notamment en raison des rapides changements de situation et de l'urgence des informations internes et externes.

Travail médiatique

Durant cette saison marquée par la pandémie, la coopération avec les représentants des médias a été bien différente des autres années. Les échanges personnels directs ont été rares. La plupart des contacts et des interviews avec les acteurs de Swiss Ice Hockey se sont déroulés par téléphone ou visioconférence, comme lors des différents tournois de Championnat du monde, où aucune interview en présentiel n'était possible à l'exception des partenaires de diffusion respectifs. Fort heureusement, ces conditions n'ont pas impacté la couverture médiatique. Durant le CM A à Riga, Swiss Ice Hockey a ainsi effectué un total de 21 visioconférences avec des médias nationaux et internationaux et pas moins de 178 interviews Zoom se sont tenues avec les joueurs et les coaches.

Contenus et médias sociaux

Si, du point de vue de la communication, la pandémie a apporté de nombreux défis, elle a également ouvert plusieurs opportunités. Lors du Championnat du monde U20 à Edmonton (CAN) et des Mondiaux A masculins à Riga (LET), un producteur de contenus a fait partie du staff de l'équipe sur place et livré des images de l'intérieur de la « bulle ». Cela a permis de créer de la proximité, numérique certes, avec le monde extérieur. Le public, les supporters et les médias ont ainsi jeter un regard exclusif dans les coulisses des tournois, le vestiaire des équipes et l'univers des équipes na-

CROISSANCE SUR LES MÉDIAS SOCIAUX @SWISSICEHOCKEY

| | | |
|--|--------|------|
| | 54'700 | +1% |
| | 58'700 | +15% |
| | 41'800 | +2% |
| | 4100 | +34% |
| | 3800 | +47% |

tionales. Ces productions de contenus ont également représenté une plus-value pour les partenaires TV MySports et SSR, qui ont diffusé des vidéos et des interviews livrées par Swiss Ice Hockey.

Manuela Hess
Head of Communications

BILAN

| ACTIFS | 31.05.2021 | 31.05.2020 |
|--|-------------------|-------------------|
| Liquidités | 20'058'645 | 4'851'565 |
| Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers | 453'765 | 1'056'062 |
| Créances résultant de livraisons et de prestations envers des clubs | 1'353'649 | 767'154 |
| Créances résultant de livraisons et de prestations envers des proches | 424'258 | 584'570 |
| - dont l'Association des donateurs Top 8 | 0 | 10'326 |
| - dont la Fondation Pat Schafhauser | 8'616 | 9'623 |
| - dont l'IIHF | 415'642 | 564'621 |
| Ducreire | -189'000 | -101'000 |
| Autres créances à court terme tiers | 461'266 | 435'629 |
| Autres créances à court terme clubs | 780 | 0 |
| Autres créances à court terme proches | 0 | 13'630 |
| Autres créances à court terme assurances sociales | 286'131 | 289'717 |
| Actifs de régularisation tiers | 1'368'406 | 1'468'301 |
| Actifs de régularisation clubs | 2'187'957 | 1'120'000 |
| Actif circulant | 26'405'856 | 10'485'629 |
| Actifs financiers / participations | 151'947 | 2'321'947 |
| - Créances à long terme clubs | 0 | 2'170'000 |
| - dont Organising Committee 2020 IIHF Ice Hockey World Championship AG | 50'000 | 50'000 |
| - dont la Champions Hockey League (CHL) SA | 170'268 | 170'268 |
| - dont amortissements cumulés Champions Hockey League (CHL) SA | -68'321 | -68'321 |
| Immobilisations corporelles meubles | 513'007 | 962'582 |
| - dont mobilier / équipement et matériel sportif | 101'953 | 101'953 |
| - dont amortissements cumulés | -94'685 | -85'842 |
| - dont machines de bureau / appareils et systèmes de communication | 315'739 | 315'739 |
| - dont production TV et logiciels d'application | 1'715'371 | 1'596'766 |
| - dont amortissements cumulés | -1'525'371 | -966'034 |
| Actif immobilisé | 664'953 | 3'284'529 |
| TOTAL ACTIFS | 27'070'809 | 13'770'157 |

| PASSIFS | 31.05.2021 | 31.05.2020 |
|---|-------------------|-------------------|
| Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers | 3'343'797 | 595'849 |
| Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers | 2'452'935 | 418'979 |
| Autres engagements à court terme tiers | 233'501 | 496'929 |
| Autres engagements à court terme clubs | 776'505 | 7'629 |
| Passifs de régularisation tiers | 4'593'966 | 2'251'711 |
| Passifs de régularisation clubs | 466'000 | 179'781 |
| Passifs de régularisation proches | 46'000 | 50'000 |
| Provisions à court terme tiers | 3'400'000 | 2'750'000 |
| Provisions à court terme clubs | 1'770'000 | 300'000 |
| Provisions à court terme proches | 0 | 1'500'000 |
| Fonds étrangers à court terme | 17'082'703 | 8'550'879 |
| Prêts à long terme | 500'000 | 0 |
| Provisions à long terme | 0 | 2'850'000 |
| Fonds étrangers à long terme | 500'000 | 2'850'000 |
| Fonds étrangers | 17'582'703 | 11'400'879 |
| Capital de fonds affecté | 7'069'450 | 0 |
| Capital de la Fédération | 571'450 | 571'450 |
| Bénéfice reporté | 1'797'829 | 1'941'738 |
| Résultat pour l'année en cours | 49'377 | -143'909 |
| Capital propre | 2'418'656 | 2'369'279 |
| TOTAL PASSIFS | 27'070'809 | 13'770'157 |

COMPTE DE RÉSULTAT

| RECETTES | 2020/21 | 2019/20 |
|--|-------------------|-------------------|
| Recettes participation/licences | 1'709'046 | 1'766'791 |
| Recettes taxes, y c. transferts | 606'486 | 693'390 |
| Recettes prestations clubs et Label de recrutement | 359'113 | 335'159 |
| Recettes arbitres | 3'685'423 | 3'141'722 |
| Recettes Organisation juridique | 509'700 | 736'192 |
| Primes de participation/primes au succès | 449'950 | 21'732 |
| Recettes Société du Sport-Toto | 2'874'162 | 1'855'185 |
| Recettes Swiss Olympic | 9'688'540 | 1'915'827 |
| Recettes OFSPO | 464'176 | 245'960 |
| Recettes domaine du droit privé | 182'860 | 653'448 |
| Recettes diverses sport | 1'420'673 | 2'175'313 |
| Total des recettes liées au sport | 21'950'129 | 13'540'719 |
| Recettes issues des partenariats TV et sponsoring | 53'489'151 | 47'269'951 |
| Recettes issues de manifestations | 0 | 149'851 |
| Recettes diverses marketing | 180'645 | 122'562 |
| Total des recettes marketing | 53'669'796 | 47'542'364 |
| Recettes diverses | 113'032 | 216'489 |
| Pertes sur débiteurs, y c. modifications du ducreire | -95'743 | -94'044 |
| Autres recettes d'exploitation | 17'289 | 122'446 |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION | 75'637'214 | 61'205'528 |

| CHARGES | 2020/21 | 2019/20 |
|--|-------------------|-------------------|
| Charges liées directement au sport | 4'223'371 | 4'186'214 |
| Total des charges liées au sport | 4'223'371 | 4'186'214 |
| Charges rémunérations aux clubs | 43'142'077 | 31'278'043 |
| Charges productions télévisuelles | 6'133'415 | 5'433'103 |
| Charges pour la commercialisation | 6'652'621 | 5'068'855 |
| Charges manifestations, RP et communication | 159'767 | 418'158 |
| Total des charges liées au marketing | 56'087'880 | 42'198'159 |
| Charges collaborateurs/fonctionnaires/staff/joueurs | 7'803'548 | 8'115'099 |
| Charges pour assurances sociales | 1'106'194 | 1'110'746 |
| Autres charges de personnel | 1'693'613 | 1'676'323 |
| Charges pour prestations de tiers | 2'100'767 | 971'075 |
| Total des charges de personnel | 12'704'122 | 11'873'243 |
| Charges pour les locaux | 261'210 | 245'782 |
| Charges administratives | 1'291'479 | 1'322'140 |
| Charges pour l'informatique | 486'758 | 632'519 |
| Charges pour les véhicules | 210'784 | 257'964 |
| Total autres charges d'exploitation | 2'250'231 | 2'458'404 |
| CHARGES D'EXPLOITATION | 75'265'605 | 60'716'019 |
| Résultat avant intérêts, impôts et amortissements | 371'610 | 489'509 |
| Amortissements | 568'181 | 592'333 |
| Résultat avant intérêts et impôts | -196'571 | -102'824 |
| Résultat financier | -17'620 | -10'987 |
| RÉSULTAT AVANT IMPÔTS | -214'191 | -113'810 |
| Résultat neutre et impôts directs | 263'568 | -30'099 |
| RÉSULTAT ANNUEL | 49'377 | -143'909 |

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

| | 31.05.2021 | 31.05.2020 |
|--|-------------------|-------------------|
| Résultat annuel (avant modification du capital propre) | 49'377 | -143'909 |
| Modification du capital de fonds | 7'069'450 | 0 |
| Amortissements | 568'181 | 592'333 |
| Augmentation / diminution des amortissements | -2'230'000 | 7'388'265 |
| Augmentation/diminution des créances résultant de livraisons et de prestations | 264'116 | -307'017 |
| Augmentation/diminution des autres créances à court terme | -9'201 | -126'928 |
| Augmentation/diminution des actifs de régularisation | -968'062 | 1'663'013 |
| Augmentation/diminution des créances résultant de livraisons et de prestations | 4'781'903 | -3'355'568 |
| Augmentation/diminution des autres créances à court terme | 505'448 | -967'266 |
| Augmentation/diminution des passifs de régularisation | 2'624'473 | -477'728 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | 12'655'685 | 4'265'195 |
| Investissements dans des immobilisations corporelles meubles | -118'605 | -692'506 |
| Sortie d'immobilisations corporelles meubles | 0 | 18'667 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | -118'605 | -673'839 |
| Augmentation/diminution des engagements financiers à court et long terme | 2'670'000 | -2'170'000 |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | 2'670'000 | -2'170'000 |
| Augmentation/diminution des liquidités | 15'207'080 | 1'421'357 |
| Modification des liquidités | | |
| État au début de l'exercice sous revue | 4'851'565 | 3'430'208 |
| État au terme de l'exercice sous revue | 20'058'645 | 4'851'565 |
| Augmentation/diminution des liquidités | 15'207'080 | 1'421'357 |

MODIFICATION DU CAPITAL

| CAPITAL DE FONDS AFFECTÉ | FONDS DE PROMOTION DE LA RELÈVE ISSU DES MONDIAUX A 2020 (ROAD TO 2026) | LABEL SIHF | TOTAL |
|--------------------------------|---|----------------|------------------|
| Positions au 01.06.2020 | 0 | 0 | 0 |
| Affectation | 6'719'450 | 350'000 | 7'069'450 |
| Utilisation | 0 | 0 | 0 |
| Modification | 6'719'450 | 350'000 | 7'069'450 |
| Positions au 31.05.2021 | 6'719'450 | 350'000 | 7'069'450 |

| CAPITAL PROPRE | CAPITAL DE LA FÉDÉRATION | RÉSULTAT REPORTÉ | TOTAL |
|---------------------------------|--------------------------|------------------|------------------|
| Positions au 01.06.2019 | 571'450 | 1'941'738 | 2'513'188 |
| Résultat annuel pour la période | | -143'909 | -143'909 |
| Positions au 31.05.2020 | 571'450 | 1'797'829 | 2'369'279 |
| Positions au 01.06.2020 | 571'450 | 1'797'829 | 2'369'279 |
| Résultat annuel pour la période | | 49'377 | 49'377 |
| Positions au 31.05.2021 | 571'450 | 1'847'206 | 2'418'656 |

ANNEXES

PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS (BASES ET PRINCIPES D'ÉVALUATION)

Les comptes ont été établis selon les prescriptions de Swiss GAAP RPC en matière d'établissement des comptes, notamment de Swiss GAAP RPC 21, et les dispositions de la loi suisse, notamment les articles du Code des obligations relatifs à la comptabilité commerciale et à l'établissement des comptes (art. 957 à 962 CO). Par dérogation à l'admissibilité légale des réserves latentes, les postes du bilan ont été évalués conformément aux valeurs maximales admises selon le droit des sociétés anonymes. Les comptes annuels ont été établis de sorte que la situation financière et les résultats de l'association puissent faire l'objet d'une évaluation aussi fiable que possible.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La Swiss Ice Hockey Federation ne compte ni filiales, ni institutions partenaires placées sous une direction commune par majorité des voix ou par un autre biais.

CONVERSION DE DEVICES ÉTRANGÈRES

À la date de clôture du bilan, les positions en monnaies étrangères (caisse / créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers/des proches / autres engagements à court terme clubs / engagements sur livraisons et prestations envers des tiers / actifs et passifs de régularisation) ont été converties au cours à la date de référence.

PANDÉMIE DE COVID-19

Eu égard aux incertitudes liées à la pandémie de Covid-19, le Conseil fédéral a annoncé le 13 mai 2020 les grandes lignes des mesures de soutien pour le sport. En juin 2020, le Parlement fédéral a approuvé des aides financières à hauteur de quelque 95 millions de francs sous forme de contributions à fonds perdu en faveur du sport professionnel (National League et Swiss League) pour l'année 2020. Swiss Olympic, la Fédération faîtière du sport suisse, a annoncé le 1^{er} juillet 2020 les détails de la mise en œuvre des mesures de stabilisation Covid-19 de la Confédération pour le sport de performance et le sport de loisirs. Les mesures d'endiguement de la pandémie de coronavirus ayant été renforcées dans plusieurs cantons, la task force Covid-19 de la Regio League a décidé le vendredi 23 octobre 2020 l'interruption immédiate de tous les championnats du hockey sur glace amateur suisse. Le 18 décembre 2020, après consultation des cantons, le Conseil fédéral a encore renforcé les mesures de lutte contre le coronavirus au niveau national et a notamment ordonné la fermeture des installations sportives à partir du mardi 22 décembre 2020. Les organes en charge de la Regio League ont décidé le 23 décembre 2020 d'arrêter définitivement les championnats dans les ligues inférieures de la Regio League. L'objectif était toutefois la poursuite, dans la mesure du possible, des championnats de MSL, de 1^{re} ligue, de SWHL B et de la relève. Or, le 13 janvier 2021, le Conseil fédéral a décidé de la prolongation des mesures en vigueur pour le sport, impliquant la poursuite de la fermeture des installations sportives jusqu'à fin février 2021. Par conséquent, les championnats susmentionnés ont eux aussi dû être définitivement annulés, ce qui a entraîné l'arrêt de la saison 2020/21. Les équipes nationales ont également été impactées par cette situation particulièrement difficile, notamment par l'annulation de matchs internationaux et de tournois. Fort heureusement, la National League et le Swiss League, la Women's League et les ligues de la relève U17-Elit et U20-Elit n'ont pas été concernées par ces décisions, étant donné qu'elles ont été classées comme ligues professionnelles ou ligues majoritairement professionnelles. Les championnats ont ainsi pu se poursuivre à ces niveaux. Suite à l'annulation du championnat, de nouvelles négociations se sont tenues avec les partenaires de commercialisation TV et les sponsors concernant les remboursements/compensations de prestations non fournies. Par conséquent, différentes écritures de régularisation et provisions ont dû être effectuées pour les comptes annuels 2020/21. Ces transactions ont notamment été effectuées dans le sillage de contrats complémentaires conclus en sus des contrats déjà existants. Cela se reflète dans les positions « Actifs et passifs de régularisation » et « Provisions à court terme », qui ont dû être définis sur la base d'hypothèses et d'estimations.

COMMENTAIRES SUR LE BILAN

ACTIFS

LIQUIDITÉS

Les liquidités comprennent l'encaisse ainsi que les avoirs sur les comptes postaux/comptes bancaires et sont évaluées à leur valeur nominale. Les modifications des liquidités figurent dans le Tableau des flux de trésorerie. Le niveau élevé par rapport à l'exercice précédent s'explique notamment par le versement de l'indemnité d'assurance du Comité d'organisation 2020 IIHF IHWC AG suite à l'annulation des Mondiaux A 2020 en Suisse, les paiements aux clubs encore en souffrance pour les contributions Label, les mesures de stabilisation 2020 ainsi que d'autres factures de fournisseurs. Un crédit Covid-19 à hauteur de MCHF 500 a en outre été souscrit. Il n'a pas été touché à ce jour et apparaît comme avoir en compte courant.

CRÉANCES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS ENVERS DES TIERS

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. La baisse par rapport à l'exercice précédent s'explique par la suppression des prestations de troc à hauteur de MCHF 526.

CRÉANCES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS ENVERS LES CLUBS

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances résultant de livraisons et de prestations envers les clubs comprennent notamment les amendes, les taxes pour les cartes de transfert internationales, les frais pour les unités de formation et les coûts des arbitres. Cette augmentation s'explique par l'arrêt de l'ensemble des championnats en mars 2020.

CRÉANCES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS ENVERS DES PROCHES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances résultant de livraisons et de prestations envers des proches comprennent les avoirs en compte courant vis-à-vis de l'International Ice Hockey Federation (IIHF). La position comprend notamment la prime pour le Championnat du monde 2021 à hauteur de MCHF 500 ainsi que les contributions de soutien pour les Mondiaux A, U18 et U20 masculins. Au poste « Fondation Pat Schafhauser », il s'agit d'un décompte pour la participation à un cours de premiers secours.

DU CROIRE

Les risques décelables sur les différentes créances sont pris en compte par des correctifs de valeur isolés (ducroire) découlant de valeurs empiriques. En sus, un correctif de valeur forfaitaire est effectué sur l'ensemble des créances non ajustées individuellement. Eu égard à la situation financière délicate que connaissent certains clubs, plusieurs correctifs de valeur isolés ont été effectués, ce qui se traduit par une augmentation par rapport à l'exercice précédent.

AUTRES CRÉANCES À COURT TERME TIERS

| | 31.05.2021 | 31.05.2020 |
|---|----------------|----------------|
| Créances impôts (TVA) | 4630 | 229'759 |
| Créance impôt préalable non encore décomptée (avril/mai) | 446'467 | 204'607 |
| Créances diverses (notamment avoir sur l'affranchisseuse, avances aux fournisseurs) | 10'169 | 1264 |
| TOTAL AUTRES CRÉANCES À COURT TERME TIERS | 461'266 | 435'629 |

AUTRES CRÉANCES À COURT TERME CLUBS/PROCHES

| | 31.05.2021 | 31.05.2020 |
|--|------------|---------------|
| Corrections/remboursements clubs de RL | clubs 780 | - |
| Remboursement encore en souffrance billets CM 2020 – Comité d'organisation 2020 IIHF IHWC AG | proches - | 13'630 |
| TOTAL AUTRES CRÉANCES À COURT TERME CLUBS/PROCHES | 780 | 13'630 |

AUTRES CRÉANCES À COURT TERME ASSURANCES SOCIALES

| | 31.05.2021 | 31.05.2020 |
|--|----------------|----------------|
| Cotisations AVS/AI/APG/AC | 91'332 | 73'484 |
| Cotisations caisse de pensions | 59'992 | 75'620 |
| Cotisations assurances-accidents | 113'162 | 118'477 |
| Cotisations assurances-maladie | 21'645 | 20'536 |
| Allocations pour enfants | 0 | 1'600 |
| TOTAL AUTRES CRÉANCES À COURT TERME ASSURANCES SOCIALES | 286'131 | 289'717 |

L'avoir vis-à-vis de la SVA Zurich (cotisations AVS/AI/APG/AC) s'explique par le paiement d'acomptes inchangés par rapport à l'année civile 2019, malgré la réduction de la masse salariale. Les acomptes versés dans le domaine des caisses de pensions ont eu un effet positif pour désamorcer la question des intérêts négatifs. Les avoirs auprès de l'assurance-maladie et accidents restent inchangés par rapport à l'exercice précédent.

ACTIFS DE RÉGULARISATION TIERS

| | 31.05.2021 | 31.05.2020 |
|---|------------------|------------------|
| Charges payées d'avance | 140'440 | 158'801 |
| Recettes non encore recouvrées | 1'227'966 | 1'309'500 |
| TOTAL DES ACTIFS DE RÉGULARISATION TIERS | 1'368'406 | 1'468'301 |

Les charges payées d'avance comprennent les primes d'assurance, le loyer du Secrétariat, les charges informatiques et d'autres régularisations de moindre importance. Les recettes non encore recouvrées englobent essentiellement la contribution en suspens de la Société du Sport-Toto, les prestations de soutien liées au Championnat du monde U20 au Canada ainsi qu'une contribution de sponsoring en suspens pour une app de hockey sur glace.

ACTIFS DE RÉGULARISATION CLUBS

| | 31.05.2021 | 31.05.2020 |
|--|------------------|------------------|
| Recettes non encore recouvrées – en raison du Covid-19 | 2'170'000 | 1'120'000 |
| Recettes non encore recouvrées – amendes/frais de procédure/médailles/Label de recrutement | 17'957 | 0 |
| TOTAL DES ACTIFS DE RÉGULARISATION CLUBS | 2'187'957 | 1'120'000 |

La créance à long terme vis-à-vis des clubs issue de l'exercice 2019/20, à hauteur de MCHF 2170, qui a un effet sur l'exercice 2021/22, a été portée au poste « Actifs de régularisation ».

PARTICIPATIONS

| | 31.05.2021 | 31.05.2020 |
|---|----------------|----------------|
| Organising Committee 2020 IIHF Ice Hockey World Championship AG | 50'000 | 50'000 |
| Participation à la Champions Hockey League (CHL) SA | 170'268 | 170'268 |
| Amortissements cumulés Champions Hockey League (CHL) SA | -68'321 | -68'321 |
| TOTAL PARTICIPATIONS | 151'947 | 151'947 |

La Swiss Ice Hockey Federation détient une participation (4,1%) dans la Champions Hockey League (CHL) SA, d'une valeur d'acquisition de MCHF 170. Elle détient également une participation de 50% dans l'Organising Committee 2020 IIHF Ice Hockey World Championship AG, à hauteur de MCHF 50. Le Comité d'organisation est en liquidation suite à la résolution de la procédure d'assurance.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES MEUBLES

| | MOBILIER ET ÉQUIPEMENTS | MACHINES DE BUREAU ET APPAREILS | TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES MEUBLES |
|----------------------------------|-------------------------|---------------------------------|---|
| Coûts d'acquisition | | | |
| POSITIONS AU 31.05.2018 | 286'849 | 2'260'718 | 2'547'567 |
| Entrées | 61'839 | 437'375 | 499'213 |
| Sorties | -62'044 | -38'345 | -100'389 |
| Réaffectations | 0 | 0 | 0 |
| POSITIONS AU 31.05.2019 | 286'644 | 2'659'748 | 2'946'391 |
| Entrées | 0 | 692'506 | 692'506 |
| Sorties | -202'697 | -1'421'743 | -1'624'439 |
| Réaffectations | 18'006 | -18'006 | 0 |
| POSITIONS AU 31.05.2020 | 101'953 | 1'912'505 | 2'014'458 |
| Entrées | 0 | 118'605 | 118'605 |
| Sorties | 0 | 0 | 0 |
| Réaffectations | 0 | 0 | 0 |
| POSITIONS AU 31.05.2021 | 101'953 | 2'031'110 | 2'133'063 |
| Amortissements cumulés | | | |
| POSITIONS AU 31.05.2018 | 230'583 | 1'596'982 | 1'827'565 |
| Amortissements | 75'515 | 262'624 | 338'139 |
| Sorties | -62'044 | -38'345 | -100'389 |
| Réaffectations | 0 | 0 | 0 |
| POSITIONS AU 31.05.2019 | 244'054 | 1'821'261 | 2'065'315 |
| Amortissements | 35'671 | 556'662 | 592'333 |
| Sorties | -202'697 | -1'403'076 | -1'605'772 |
| Réaffectations | 8'814 | -8'814 | 0 |
| POSITIONS AU 31.05.2020 | 85'842 | 966'034 | 1'051'876 |
| Amortissements | 8'843 | 559'338 | 568'181 |
| Sorties | 0 | 0 | 0 |
| Réaffectations | 0 | 0 | 0 |
| POSITIONS AU 31.05.2021 | 94'685 | 1'525'371 | 1'620'056 |
| Valeurs nettes comptables | | | |
| AU 31.05.2019 | 42'589 | 838'487 | 881'076 |
| AU 31.05.2020 | 16'111 | 946'472 | 962'582 |
| AU 31.05.2021 | 7'268 | 505'739 | 513'007 |

Les infrastructures de bureau et de stockage figurent aux postes « Mobilier et équipements » et « Matériel sportif ». Les installations informatiques, les systèmes de communication des arbitres, les caméras, les logiciels et les applications web figurent en outre au poste « Machines de bureau et appareils ».

Les immobilisations corporelles meubles sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les charges pour les réparations et l'entretien ainsi que les acquisitions de moindre importance sont imputées directement au compte de résultat. Les amortissements sont calculés de manière linéaire sur la base de la durée d'utilisation :

- Mobilier et équipements : 8 années (aménagement Flughofstrasse, 5 années / durée de la location)
- Matériel sportif : 3 années
- Machines de bureau : 5 années
- Matériel informatique et systèmes de communication : 3 années
- Productions télévisuelles et logiciels d'application : 3 années

En raison de l'incertitude quant à la réalisation du résultat prévu au budget dans le contexte de la pandémie de Covid-19, les volumes d'investissement ont été massivement diminués. D'un montant total de MCHF 119, les investissements concernent la poursuite du développement des solutions applicatives Reporter, MyHockey et RefAdmin ainsi que d'une solution CRM mySIHF.

PASSIFS

ENGAGEMENTS SUR LIVRAISONS ET PRESTATIONS ENVERS DES TIERS

Les engagements sont évalués à leur valeur nominale. Les engagements sur livraisons et prestations envers des tiers se composent de différentes factures de fournisseurs divers. Le volume a diminué de MCHF 2748 par rapport à l'année précédente. Cela s'explique essentiellement par les paiements en suspens pour les frais de production télévisuelle ainsi que les facturations pour la préparation en vue du Championnat du monde masculin à Riga.

ENGAGEMENTS SUR LIVRAISONS ET PRESTATIONS ENVERS LES CLUBS

Les engagements sont évalués à leur valeur nominale. Les engagements sur livraisons et prestations envers les clubs comprennent notamment les indemnités non encore versées aux clubs au 31.05.2019 concernant les différents labels de qualité, les unités de formation ainsi que le remboursement des taxes facturées pour la saison 2020/21. Ils atteignent ainsi le niveau d'avant crise du Covid-19.

AUTRES ENGAGEMENTS À COURT TERME TIERS

| | 31.05.2021 | 31.05.2020 |
|--|----------------|----------------|
| Engagements AVS/AI/APG/AC | 0 | 0 |
| Engagements caisse de pensions | 0 | 0 |
| Engagements impôt anticipé | 58'804 | 53'712 |
| Engagements allocations pour enfants | 0 | 0 |
| TVA non encore comptabilisée / charge budgétaire TVA | 173'179 | 109'390 |
| Autres engagements | 1'518 | 333'826 |
| TOTAL AUTRES ENGAGEMENTS À COURT TERME TIERS | 233'501 | 496'929 |

Les engagements sont évalués à leur valeur nominale. La contribution de soutien de l'OFSPo liée au Championnat du monde A masculin en Suisse a été remboursée durant l'exercice en cours.

AUTRES ENGAGEMENTS À COURT TERME CLUBS

| | 31.05.2021 | 31.05.2020 |
|---|----------------|--------------|
| Engagements mesures de stabilisation 2020 | 643'857 | 0 |
| Engagements NHL - rémunération joueurs suisses | 130'486 | 0 |
| Engagements doubles paiements/renvois | 2'163 | 7'629 |
| TOTAL AUTRES ENGAGEMENTS À COURT TERME CLUBS | 776'505 | 7'629 |

Les engagements sont évalués à leur valeur nominale. Tous les engagements vis-à-vis des clubs seront versés ou remboursés durant l'exercice 2021/22.

PASSIFS DE RÉGULARISATION TIERS

| | 31.05.2021 | 31.05.2020 |
|---|------------------|------------------|
| Charges non encore payées | 3'118'756 | 706'398 |
| Recettes perçues en avance | 972'040 | 1'215'113 |
| Personnel (notamment 13 ^e salaire, vacances et heures supplémentaires) | 503'170 | 330'200 |
| TOTAL DES PASSIFS DE RÉGULARISATION TIERS | 4'593'966 | 2'251'711 |

Le poste « Charges non encore payées » comprend notamment les honoraires/frais forfaitaires/prime/tests Covid-19 en lien avec les équipes nationales ainsi que des prestations non facturées pour les Championnats du monde des équipes nationales A, U18 et U20 masculines. Les remboursements de différents sponsors ont également été pris en compte, tout comme diverses positions non encore facturées relatives à la marche ordinaire des affaires. Le poste « Recettes perçues en avance » comprend des recettes pouvant être portées au bilan pour l'exercice 2021/22, notamment les contributions de Swiss Olympic et de l'OFSPo.

PASSIFS DE RÉGULARISATION CLUBS

Ce poste englobe les factures non encore établies de la part des clubs en lien avec les labels de qualité, les indemnités journalières des joueurs de l'équipe nationale ainsi que les indemnités pour le Swiss Ice Hockey Day lors de l'exercice 2019/20.

PASSIFS DE RÉGULARISATION PROCHES

Il s'agit d'un projet avec l'IIHF qui n'a pas pu être entièrement mis en œuvre en raison des restrictions Covid-19 en vigueur et sera achevé durant l'exercice 2021/22 ainsi que d'une prestation non encore facturée relative au Championnat du monde U20 masculin.

| TABEAU DES PROVISIONS EN CHF | IMPÔTS | FRAIS JURIDIQUES CM 2020 DE L'IIHF | DÙ AU COVID-19 | LITIGE |
|--------------------------------------|---------|---------------------------------------|----------------|---------|
| Valeur comptable 01.06.2019 | 11'735 | - | - | - |
| Formation | - | 1'500'000 | 5'900'000 | - |
| Affectation | -11'735 | - | - | - |
| Résolution | - | - | - | - |
| Contre-passation | - | - | - | - |
| Valeur comptable 31.05.2020 | - | 1'500'000 | 5'900'000 | - |
| Valeur comptable 01.06.2020 | - | 1'500'000 | 5'900'000 | - |
| Formation | - | 0 | 2'170'000 | 150'000 |
| Utilisation | - | -1'500'000 | -3'050'000 | - |
| Résolution | - | - | - | - |
| Contre-passation | - | - | - | - |
| Valeur comptable 31.05.2021 | - | - | 5'020'000 | 150'000 |
| dont provisions à court terme | - | - | 5'020'000 | 150'000 |

Les provisions à court terme clubs sont portées séparément au bilan en raison de leur importance. Il s'agit de contributions de soutien liées au Covid-19 dans le Sport d'élite et le sport de loisirs suite à l'arrêt des championnats le 23 décembre 2020. Les provisions Covid-19 à long terme ont été transférées vers la rubrique à court terme, étant donné qu'elles seront utilisées/liquidées dans les douze prochains mois.

Durant l'exercice sous revue, la Swiss Ice Hockey Federation a contracté un crédit Covid-19 cautionné à hauteur de CHF 500'000. Le crédit est soumis au taux d'intérêt prévu à l'art. 13 de l'ordonnance sur les cautionnements solidaires liés au Covid-19. Ce taux s'élève actuellement à 0,0%. Sur demande du Département fédéral des finances, le Conseil fédéral peut adapter le taux d'intérêt au développement du marché, annuellement au 31 mars (art. 4 al. 1 et 2 LCaS-Covid-19). Le crédit a une échéance de 96 mois et doit être remboursé au plus tard jusqu'au 21 juillet 2028. La banque se réserve le droit d'introduire des amortissements ou réductions de limites pendant la durée du crédit. Les restrictions légales s'appliquent durant la durée du crédit (distributions de bénéfices, versement de dividendes et de tantièmes et remboursement de prêts aux actionnaires ou à des proches). En ce qui concerne la perte de capital et le surendettement au sens de l'art.725 CO, il convient de souligner que le crédit Covid-19 à hauteur de CHF 500'000 n'est pas pris en compte en tant que capitaux étrangers (art. 24 LCaS-Covid-19).

COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

PRODUIT D'EXPLOITATION

RECETTES PARTICIPATION/LICENCES

Les recettes du poste « Participation/licences » à hauteur de MCHF 1709 (contre MCHF 1767 pour l'exercice précédent) comprennent la facturation des taxes de participation aux clubs et aux équipes ainsi que la facturation des taxes de licence pour les joueurs titulaires d'une carte A et B, les entraîneurs et les arbitres. Elles sont en baisse par rapport à l'exercice précédent, étant donné qu'en 2020/21, contrairement à la saison 2019/20, aucune facturation ultérieure extraordinaire des licences d'arbitre n'a été effectuée.

RECETTES TAXES, V. C. TRANSFERTS

Cette position de produit comprend les redevances perçues pour les licences ainsi que pour les changements de club. Elles sont en baisse de 12,5% par rapport à l'exercice précédent (MCHF 606, contre MCHF 693).

RECETTES PRESTATIONS CLUBS ET LABEL DE RECRUTEMENT

Ce poste comprend les recettes issues du Label de recrutement et les contributions des régions dans le cadre de la convention de prestations.

RECETTES ARBITRES PROFESSIONNELS

Les produits du poste « Arbitres professionnels » ont augmenté par rapport à l'exercice précédent, passant de MCHF 3142 à MCHF 3685. Cette hausse s'explique par le fait que la saison 2019/20 avait été arrêtée en raison de la pandémie de Covid-19, avec pour conséquence l'annulation des matchs de play-offs en mars et avril 2020. En 2020/21, les play-offs ont pu se jouer malgré la pandémie de Covid-19.

RECETTES ORGANISATION JURIDIQUE

| | 2020/21 | 2019/20 |
|---|----------------|----------------|
| Amendes | 408'890 | 536'739 |
| Frais de procédure | 100'810 | 199'453 |
| TOTAL DES RECETTES DE L'ORGANISATION JURIDIQUE | 509'700 | 736'192 |

Les amendes (MCHF 409) et les frais de procédure (MCHF 101) sont en recul par rapport aux années précédentes. En raison de la situation extraordinaire liée au Covid-19 et des impacts sur le championnat de Regio League, les amendes et les frais de procédure affichent une baisse significative.

PRIMES DE PARTICIPATION/PRIMES AU SUCCÈS

Les recettes issues des primes de participation et des primes au succès de l'équipe nationale affichent une nette hausse par rapport à la saison précédente. Cela s'explique par le fait que le Championnat du monde A masculin en Suisse avait été annulé en 2020. En 2021, le CM a en revanche pu se jouer, engendrant une prime au succès de MCHF 450.

RECETTES SOCIÉTÉ DU SPORT-TOTO

Le montant comptabilisé de MCHF 2874 se compose de la provision Covid-19 liquidée de la saison 2019/20 et d'un résultat meilleur que prévu de la SST pour l'exercice 2020.

| RECETTES SWISS OLYMPIC | 2020/21 | 2019/20 |
|---|------------------|------------------|
| Contribution Swiss Olympic | 1'641'861 | 1'915'827 |
| Contribution mesures de stabilisation Covid-19 sport | 8'046'679 | - |
| - dont montant pour la couverture des préjudices Covid-19 propres | 1'616'241 | - |
| Total RECETTES SWISS OLYMPIC | 9'688'540 | 1'915'827 |

La hausse des recettes provenant de Swiss Olympic, atteignant MCHF 9689 (contre MCHF 1916 pour l'exercice précédent), s'explique par les contributions de soutien issues des mesures de stabilisation. Eu égard à la situation extraordinaire liée à la pandémie de Covid-19, Swiss Olympic a décidé de verser un total de MCHF 8047 au hockey sur glace suisse. Sur cette somme, MCHF 6430 ont été affectés à la couverture des préjudices subis par les clubs du sport de loisirs et du Sport d'élite et les partenaires systémiques (MCHF 1616 couvrent les préjudices subis par les défauts de prestations ou de projets de la SIHF). Les contributions des cotisations d'utilisation CISIN allouées pour la première fois dans le cadre de la Convention de prestations n'ont pas suffi pour compenser intégralement l'absence de la contribution de promotion du sport de MCHF 700, avec une différence de -MCHF 274 par rapport à la contribution de Swiss Olympic.

RECETTES OFSPO

Suite au changement de système effectué l'année passée, avec des fonds de l'Office fédéral du sport à hauteur de MCHF 246, une recette plus importante de MCHF 464 a été enregistrée pour la saison 2020/21. Cela s'explique par les contributions uniques pour la promotion du hockey sur glace féminin et la comptabilisation brute des contributions aux camps Groupe d'utilisateurs 4, qui se reflètent dans des dépenses plus importantes au poste « Contributions aux organisations, taxes de participation ».

RECETTES DOMAINE DU DROIT PRIVÉ

Ce poste comprend les contributions de soutien du « Travel Support IIHF » pour les frais de déplacement lors de tournois de l'IIHF. La différence s'explique par la suppression de la rémunération unique pour la contribution de développement de l'équipe nationale de l'exercice 2019/20, à hauteur de MCHF 518.

| RECETTES DIVERSES SPORT | 2020/21 | 2019/20 |
|--|------------------|------------------|
| Refacturations diverses (aux clubs notamment) | 770'585 | 873'962 |
| Contribution de l'Association des donateurs Top 8 | 167'500 | 157'500 |
| Coupe Spengler (écriture de contrepartie au poste « Rémunérations aux clubs ») | - | 770'000 |
| Recettes issues des cours de formation initiale et continue | 116'151 | 82'636 |
| Refacturations aux fédérations étrangères pour les matchs internationaux | 114'632 | 93'680 |
| Participation aux frais pour camps divers (contributions des joueurs) | 251'805 | 220'676 |
| Recettes diverses sport / IIHF European Exchange Program | - | 68'760 |
| TOTAL RECETTES DIVERSES SPORT | 1'420'673 | 2'175'313 |

La position la plus importante concerne les « Refacturations diverses (aux clubs notamment) », à hauteur de MCHF 771 (contre MCHF 874 pour l'exercice précédent). Cette diminution des recettes de MCHF 103 résulte de la baisse des refacturations de projets (SportContract, plateforme vidéo Sportlounge, Data Cockpit, caméra au-dessus des buts, outil de mesure de la courbure de la crosse) aux clubs du Sport d'élite. Une autre position du poste concerne la Coupe Spengler. Les indemnités ordinairement versées aux clubs de NL par l'organisateur font défaut en raison de l'annulation de la Coupe Spengler pour cause de pandémie. Les contributions provenant de l'Association

des donateurs Top 8 ont connu une évolution réjouissante. Durant l'exercice 2020/21, l'Association de donateurs a versé un montant de MCHF 167 en faveur des différentes équipes nationales U, contre MCHF 157 pour l'exercice précédent. Le montant de la participation aux frais a augmenté en 2020/21, pour s'établir à MCHF 252, contre MCHF 221 durant l'exercice précédent. Pour des raisons de transparence, un transfert à hauteur de MCHF 92 a été effectué par rapport à l'exercice précédent.

| RECETTES ISSUES DES PARTENARIATS TV ET SPONSORING | 2020/21 | 2019/20 |
|---|-------------------|-------------------|
| Sponsoring (sponsor principal et autres sponsors) | 8'027'973 | 9'097'983 |
| Droits médiatiques TV | 37'950'000 | 31'460'000 |
| Droits médiatiques divers | 283'216 | 93'077 |
| Productions télévisuelles Partenaires médias | 5'995'000 | 5'387'000 |
| Sponsoring marchandises | 1'232'962 | 1'231'891 |
| TOTAL DES RECETTES ISSUES DES PARTENARIATS TV ET DU SPONSORING | 53'489'151 | 47'269'951 |

Le poste « Droits médiatiques divers » concerne la collaboration avec deux prestataires TV étrangers, qui ont intégré les matchs de NL dans leur programme, ainsi qu'avec une société internationale de traitement des données sportives. Les recettes supplémentaires issues des droits médiatiques TV, en croissance progressive, affichent le niveau convenu, avec MCHF 37'950, contre MCHF 31'460 lors de la saison précédente, arrêtée en raison du Covid-19. Grâce à la tenue des play-offs, le poste « Productions télévisuelles » a connu une hausse, s'établissant à MCHF 5995, contre MCHF 5387 pour l'exercice précédent.

| RECETTES ISSUES DE MANIFESTATIONS | 2020/21 | 2019/20 |
|--|----------|----------------|
| Recettes issues des matchs internationaux | - | 127'845 |
| Recettes diverses issues de manifestations | - | 22'006 |
| TOTAL MANIFESTATIONS | - | 149'851 |

Les matchs internationaux prévus ayant dû être annulés ou joués à huis clos en raison des mesures mises en place pour endiguer la pandémie de coronavirus, aucune recette issue des matchs internationaux n'a été enregistrée.

| RECETTES DIVERSES MARKETING | 2020/21 | 2019/20 |
|--|----------------|----------------|
| Merchandising et vente d'articles | 48'301 | 43'168 |
| Recettes diverses issues de la commercialisation | 132'344 | 79'394 |
| TOTAL RECETTES DIVERSES MARKETING | 180'645 | 122'562 |

Durant l'exercice 2020/21, le poste « Recettes diverses marketing » a atteint MCHF 181, contre MCHF 123 pour l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par l'arrivée de nouveaux partenaires et les refacturations de frais de commercialisation qui ont pu en résulter.

RECETTES DIVERSES

Le poste « Recettes diverses », à hauteur de MCHF 113 (contre MCHF 216 pour l'exercice précédent) ne correspond pas à la marche normale des affaires cette année. En effet, plusieurs événements et refacturations ont fait défaut durant la saison 2020/21 en raison de la limitation des championnats liée aux mesures d'endiguement de la pandémie.

PERTES SUR DÉBITEURS, V C. MODIFICATIONS DU DUCROIRE

Durant l'exercice sous revue, plusieurs créances de moindre importance, à hauteur de MCHF 8, ont dû être décomptabilisées. Afin de tenir compte de la situation extraordinaire liée à la pandémie de Covid-19, le système d'évaluation du ducroire a été adapté à MCHF 88.

CHARGES D'EXPLOITATION

CHARGES LIÉES DIRECTEMENT AU SPORT

| | 2020/21 | 2019/20 |
|---|------------------|------------------|
| Hébergement et restauration en Suisse et à l'étranger | 1'379'766 | 1'365'150 |
| Voyages et transports | 437'875 | 470'244 |
| Matériel via sponsoring matériel | 91'183 | 227'885 |
| Locations d'installations, de halles et d'appareils | 267'000 | 261'091 |
| Autres charges liées aux équipes | 206'899 | 367'270 |
| Acquisition de cartes de transfert internationales | 123'200 | 179'899 |
| Médailles, coupes, matériel didactique | 86'332 | 149'656 |
| Acquisition de vêtements | 68'031 | 114'248 |
| Acquisition de matériel, matériel médical | 507'347 | 125'990 |
| Contributions aux organisations, taxes de participation | 187'658 | 151'253 |
| Sponsoring marchandises sport | 868'080 | 773'527 |
| TOTAL DES CHARGES LIÉES DIRECTEMENT AU SPORT | 4'223'371 | 4'186'214 |

Avec MCHF 4223, le poste « Total des charges liées au sport » est quasi inchangé par rapport à l'exercice précédent (MCHF 4186). Le climat d'incertitude durant la situation extraordinaire provoquée par la pandémie de Covid-19 a fortement restreint les compétitions, ce qui a conduit à une baisse de dépenses aux postes « Voyages et transports », « Autres charges liées aux équipes » et « Médailles, coupes, matériel didactique ». Inversement, la préparation plus exigeante, accompagnée de mesures de sécurité conséquentes lors de grands événements en raison du Covid-19, ont entraîné des coûts comparables au niveau de l'hébergement et de la restauration. Au poste des charges « Acquisition de matériel, matériel médical », les coûts ont augmenté, pour s'établir à MCHF 507, contre MCHF 126 pour l'exercice précédent. Les facteurs de coûts sont notamment les tests de dépistage Covid-19 pour les arbitres, les joueurs et les fonctionnaires, ainsi que différentes acquisitions de matériel liées à la pandémie de Covid-19. À hauteur de MCHF 207, d'autres dépenses ont été affectées aux projets sportifs « Power to Win » et « Beijing ».

CHARGES RÉMUNÉRATIONS AUX CLUBS

| | 2020/21 | 2019/20 |
|---|-------------------|-------------------|
| Indemnités aux clubs de NL | 34'728'846 | 27'237'327 |
| Indemnités aux clubs de RL | 7'019'119 | 4'040'716 |
| Indemnisation SIHF | 1'394'112 | 0 |
| TOTAL DES CHARGES RÉMUNÉRATIONS AUX CLUBS | 43'142'077 | 31'278'043 |
| Dont mesures de stabilisation Covid-19 sport | 6'430'438 | 0 |

Les charges globalement plus importantes pour les indemnités aux clubs (MCHF 11'864) s'expliquent par le fait que la saison 2020/21 se soit jouée jusqu'au bout en NL et par le versement des fonds issus des mesures de stabilisation 2020. MCHF 6430 provenant du paquet de stabilisation 2020 de Swiss Olympic ont été versés aux clubs du sport de loisirs et du Sport d'élite. Le poste « Indemnisation SIHF » comprend les cas de préjudice liés à la pandémie de Covid-19, les régularisations pour d'autres cas de préjudice Covid-19 probables durant la saison 2020/21 et l'alimentation d'un fonds Label.

CHARGES PRODUCTIONS TÉLÉVISUELLES

Les coûts de production télévisuelle ont augmenté de MCHF 700 par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à MCHF 6133. Cela s'explique par le fait que les play-offs et les matchs internationaux ont pu se jouer, contrairement à la saison 2019/20.

CHARGES POUR LA COMMERCIALISATION

| | 2020/21 | 2019/20 |
|--|------------------|------------------|
| Publicité | 90'000 | 44'781 |
| Imprimés publicitaires | - | 1800 |
| Production publicitaire | 169'291 | 123'926 |
| Études de marché | 31'032 | 111'160 |
| Honoraires des agences de marketing | 6'305'800 | 4'719'219 |
| Divers commercialisation | 56'498 | 44'755 |
| Indemnités aux organisateurs | - | 23'213 |
| TOTAL CHARGES POUR LA COMMERCIALISATION | 6'652'621 | 5'068'855 |

Le poste « Charges pour la commercialisation » a connu une hausse de MCHF 1584, passant ainsi à MCHF 6653, contre MCHF 5069 pour l'exercice précédent. La plus grande part de cette augmentation concerne la commission d'intermédiaires plus importante résultant des contrats TV progressifs.

CHARGES MANIFESTATIONS, RP ET COMMUNICATION

| | 2020/21 | 2019/20 |
|--|----------------|----------------|
| Encadrement sponsors/VIP (catering/billetterie) | 18'364 | 25'501 |
| Charges pour les manifestations | 140'560 | 388'087 |
| RP/événements médias | 843 | 4'570 |
| TOTAL CHARGES MANIFESTATIONS, RP ET COMMUNICATION | 159'767 | 418'158 |

Les charges totales manifestations, RP et communication s'élèvent à MCHF 160, contre MCHF 418 pour l'exercice précédent. Cette baisse de MCHF 258 s'explique par l'absence de charges liées aux matchs internationaux annulés en raison de la pandémie de Covid-19.

CHARGES DE PERSONNEL

| | 2020/21 | 2019/20 |
|---|-------------------|-------------------|
| Salaires et rémunérations des collaborateurs | 5'055'436 | 5'584'172 |
| Indemnités des fonctionnaires/staff, primes EN, indemnités journalières | 2'577'111 | 2'345'091 |
| Indemnités des organes | 171'000 | 185'836 |
| Charges pour assurances sociales | 1'106'194 | 1'110'746 |
| Autres charges de personnel | 1'693'613 | 1'676'323 |
| Charges pour prestations de tiers | 2'100'767 | 971'075 |
| TOTAL DES CHARGES DE PERSONNEL | 12'704'122 | 11'873'243 |

La hausse significative des charges de personnel s'explique par plusieurs facteurs. Ici, la raison principale est la décision prise par le Conseil fédéral le 16 mars 2020 de considérer la situation en Suisse comme « extraordinaire » selon les termes de la loi sur les épidémies, ce qui a eu pour conséquence la fin immédiate de la saison 2019/20. De ce fait, les indemnités versées aux arbitres et aux fonctionnaires, les prestations de tiers et les primes pour l'équipe nationale, notamment, ont connu une baisse nette. En outre, l'ensemble du personnel et tous les membres du Conseil d'administration ont renoncé à une partie de leur salaire/de leurs honoraires pour les mois d'avril et mai 2020, ainsi qu'au versement de bonus pour l'exercice 2019/20. Malgré les limitations au niveau des compétitions, une augmentation des indemnités pour les fonctionnaires, les staffs et les arbitres ont été enregistrés sur l'ensemble de la saison 2020/21. La hausse au poste « Prestations de tiers », qui s'établit à MCHF 2101 (contre MCHF 971 pour l'exercice précédent) résulte des conversions de contrats personnels en contrats de mandat. Sont en outre inclus les coûts du projet «Data Cockpit», qui ont été refacturés aux clubs proportionnellement.

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

| | 2020/21 | 2019/20 |
|--|------------------|------------------|
| Charges pour les locaux | 261'210 | 245'782 |
| Charges administratives | 1'291'479 | 1'322'140 |
| Charges pour l'informatique | 486'758 | 632'519 |
| Charges pour les véhicules | 210'784 | 257'964 |
| TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION | 2'250'231 | 2'458'404 |

Les charges pour les locaux concernent les loyers et les frais accessoires du Secrétariat à Glattbrugg et la salle de réunion permanente à Ittigen (BE). Les charges administratives comprennent principalement les coûts pour la téléphonie, les traductions, les réductions de l'impôt préalable (taxe sur la valeur ajoutée) et le sponsoring marchandises lié à l'exploitation générale.

AMORTISSEMENTS

| | 2020/21 | 2019/20 |
|---|----------------|----------------|
| Matériel informatique | 4145 | 4628 |
| Mobilier et équipements | 8843 | 35'671 |
| Machines de bureau, systèmes de communication | 71'653 | 79'812 |
| Production TV/caméras de but | 172'808 | 190'495 |
| Logiciels d'application | 310'732 | 281'726 |
| TOTAL AMORTISSEMENTS | 568'181 | 592'333 |

Le poste des amortissements reflète les immobilisations. Il affiche une baisse de MCHF 24 par rapport à l'exercice précédent. Durant la saison 2020/21, les uniques investissements ont été effectués dans le domaine des logiciels d'application, afin d'accélérer le remplacement de l'ancien logiciel pour la nouvelle plateforme « mySIHF ».

RÉSULTAT NEUTRE (EXTRAORDINAIRE, UNIQUE, NON IMPUTABLE À LA PÉRIODE)

| | 2020/21 | 2019/20 |
|---|----------------|----------------|
| Recettes diverses non imputables à la période | 732'511 | 177'254 |
| Liquidation des réserves latentes de projets | - | 105'000 |
| Ajustements des exercices précédents | 0 | 8410 |
| TOTAL RÉSULTAT NEUTRE | 732'511 | 290'664 |

| | | |
|---|----------------|----------------|
| Charges diverses non imputables à la période | 464'291 | 138'879 |
| Réaffectations issues de la révision AVS et TVA | 0 | 111'054 |
| Ajustements des exercices précédents | 0 | 54'920 |
| Cas de vol au Secrétariat | 0 | 11'258 |
| TOTAL DES CHARGES NEUTRES | 464'291 | 316'111 |

IMPÔTS DIRECTS

Les impôts à hauteur de MCHF 5 enregistrés pour l'exercice 2020/21 ne concernent que les impôts sur le capital.

AUTRES INFORMATIONS

CHARGES LIÉES DIRECTEMENT AU SPORT

| | 31.05.2021 | 31.05.2020 |
|---|------------|------------|
| Dettes de leasing en souffrance (il existe trois contrats de leasing pour des véhicules Ford) | 20'404 | 38'702 |
| Engagements de loyer en souffrance (contrat de location fixe portant jusqu'au 31.03.2020 - l'option de prolongation d'une durée de 5 années n'a pas été saisie) | - | - |
| Engagements envers les institutions de prévoyance (Zurich Assurance) (fondation collective Vita) | 249'021 | 278'717 |
| Dissolution nette de réserves latentes (aucune réserve latente) | - | 235'000 |

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

En raison de la situation extraordinaire liée au Covid-19, les risques connus au moment de la clôture des comptes annuels 2020/21 ont été pris en compte en effectuant les écritures de régularisation et de provision nécessaires. Le Conseil d'administration a évalué les issues des litiges en cours. Des provisions ont été constituées à hauteur du risque estimable à l'heure actuelle. À l'heure actuelle, aucun engagement supplémentaire n'est à prévoir.

NOMBRE DE COLLABORATEURS

En moyenne annuelle, le nombre de collaborateurs s'est élevé à 53 en 2020/21, ce qui correspond à 47,6 postes à plein temps (exercice précédent : 61, soit 49,9 postes à plein temps).

RÉMUNÉRATIONS

Le montant des honoraires des membres du Conseil d'administration est défini par l'Assemblée générale de la SIHF. Le Président du Conseil d'administration ayant une nouvelle fois renoncé à son honoraire et aux frais forfaitaires de MCHF 13, la SIHF a versé les honoraires suivants aux membres du Conseil d'administration :

| NOM | FONCTION | HONORAIRE EN CHF | FRAIS FORFAITAIRES EN CHF | APPARTENANCE |
|-----------------------|---------------------------------------|------------------|---------------------------|-----------------|
| Michael Rindlisbacher | Président du Conseil d'administration | 87'000 | 20'000 | Sport d'élite |
| Marc-Anthony Anner | Vice-président | 60'000 | 20'000 | Regio League SR |
| Mark Streit | Membre du Conseil d'administration | 10'500 | 4500 | Sport d'élite |
| Martin Affolter | Membre du Conseil d'administration | 10'500 | 4500 | Regio League SC |
| Erwin Füllemann | Membre du Conseil d'administration | 10'500 | 4500 | Regio League SO |
| Total | | 178'500 | 53'500 | |

Le total des indemnités versées à la Direction s'est élevé à MCHF 1221 pour l'exercice 2020/21 (contre MCHF 1295 pour l'exercice précédent).

ORGANE DE RÉVISION

La Bättig Treuhand AG, sise à Lucerne, a été nommée par l'Assemblée générale en tant qu'organe de révision le 23 septembre 2004 et reconduite chaque année depuis. Les honoraires de révision pour l'exercice 2020/21 s'élèvent à MCHF 20 hors TVA. Aucune autre prestation n'a été obtenue de la part de la Bättig Treuhand AG.

PERSONNES/ORGANISATIONS PROCHES

Sont considérées personnes proches pour l'exercice sous revue :

- L'Association des donateurs Top 8
- La Fondation Pat Schafhauser
- La Fondation Raymonde et Jacques Plante
- L'Organising Committee 2020 IIHF Ice Hockey World Championship AG
- L'IIHF International Ice Hockey Federation
- La Champions Hockey League (CHL) SA

TRANSACTIONS AVEC DES PERSONNES/DES ORGANISATIONS PROCHES

| | 2020/21 | 2019/20 |
|--|---------|---------|
| Recettes issues de l'Association des donateurs Top 8 en faveur de la promotion de la relève | 157'500 | 157'500 |
| Recettes issues de la Fondation Pat Schafhauser pour la participation aux frais du cours de premiers secours | 8616 | 8935 |
| Recettes issues de la Fondation Raymonde et Jacques Plante – contributions d'encouragement pour les gardiens | 10'000 | 10'000 |

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA DATE DE CLÔTURE DU BILAN

Les incertitudes persistantes liées à la pandémie ont amené le Conseil d'administration et la Direction à évaluer les impacts de la situation liée au Covid-19 sur les opérations de la SIHF. Sur la base de cette évaluation, il a été procédé à une analyse des impacts principaux des événements survenus après la date de clôture du bilan sur les liquidités de la SIHF, de l'évaluation de ses immobilisations, de l'intégralité de ses engagements et de la continuité de l'exploitation jusqu'à une année au moins après l'approbation des comptes annuels au 31.05.2021. À l'heure actuelle, il n'est pas possible d'effectuer une évaluation précise des impacts financiers sur la SIHF. Actuellement et eu égard aux mesures de stabilisation Sport 2021 à hauteur de CHF 150 millions approuvées par le Parlement pour le soutien du sport de loisirs et la promotion de la relève, nous partons du principe que la Fédération est capable de poursuivre ses activités durant la saison 2021/22.



RAPPORT DE RÉVISION

BÄTTIG  TREUHAND AG

Rapport de l'organe de révision à la révision du comptes annuels à l'Assemblée générale de

Swiss Ice Hockey Federation Glattbrugg

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Swiss Ice Hockey Federation, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de financement, le tableau de la variation du capital de l'association et annexe pour l'exercice arrêté au 31 mai 2021. Selon les dispositions de la Swiss GAAP RPC 21, les données du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de révision ordinaire par l'organe compétent.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la Swiss GAAP RPC 21 aux prescriptions légales et aux statuts, incombe au conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 mai 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément à la Swiss GAAP RPC 21, à la loi suisse et aux statuts.

BÄTTIG  TREUHAND AG

Rapports d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 69b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 69b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les directives du comité

Nous recommandons d'approuver les présents comptes annuels.

Lucerne, le 22 Juillet 2021 SD/am

Bättig Treuhand AG



Sonja Doswald
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Susanne Blum
Expert-réviseur agréé

Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, tableau de financement, tableau de la variation du capital de l'association et annexe)

PRINCIPES DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Informations basées sur la Directive sur la gouvernance d'entreprise d'economiesuisse

Les informations ci-dessous sont valables pour la situation à la date de clôture du bilan, au 31 mai 2021. Les éventuelles modifications importantes survenues entre la date de clôture du bilan et la date de clôture de la rédaction du présent Rapport de gestion ont été intégrées.

Swiss Ice Hockey Federation

La Swiss Ice Hockey Federation (SIHF) est aujourd'hui l'organisation faitière du hockey sur glace suisse. La SIHF englobe le Sport d'élite avec les domaines « National Teams » et « National League / Swiss League » et le Sport Espoir et Amateur avec les domaines « Youth Sports & Development » et « Regio League ». La SIHF comprend en outre le département « Officiating », responsable du domaine de l'arbitrage pour le Sport d'élite et le Sport Espoir et Amateur.

En collaboration avec ses membres, l'objectif de la SIHF est de développer et de promouvoir le hockey sur glace en Suisse, aussi bien au niveau de l'élite que de la base. Ceci est mis en œuvre notamment par l'organisation, la gestion et la réalisation des championnats nationaux, conformément aux Statuts en vigueur. La SIHF représente toutes les régions de Suisse et ses activités couvrent l'ensemble du pays. En sa qualité d'organisation sportive, la SIHF représente les intérêts du hockey sur glace suisse en collaboration avec ses membres, et ce, au niveau national comme international.

La SIHF est responsable de toutes les équipes nationales, fournit des prestations à ses membres et octroie l'autorisation de jouer pour la participation aux championnats. Elle peut exercer d'autres activités liées directement ou indirectement à ses buts. Elle peut effectuer des opérations commerciales susceptibles de servir directement ou indirectement aux buts de l'association. Dans le cadre de la poursuite de son objectif, la SIHF est habilitée à créer des sociétés, à participer à des sociétés et à vendre des participations.

Structure d'entreprise

L'exercice 2020/21 a vu une révision des structures du hockey sur glace suisse ainsi que la création de la National League SA et de la Swiss League SA.

La National League SA a été officiellement admise comme membre de Swiss Ice Hockey en mai 2021 lors d'une Assemblée générale extraordinaire. La modification des structures requiert une adaptation des Statuts de Swiss Ice Hockey. Dans le cadre d'une AG extraordinaire, les délégués ont approuvé les dispositions transitoires des Statuts pour la saison 2021/22. La collaboration entre Swiss Ice Hockey et la National League SA est régie via un contrat de coopération La Swiss League SA devenant autonome d'un point de vue opérationnel dès la saison 2022/23, la modification définitive des Statuts sera effectuée pour l'exercice 2022/23.

Structure du capital

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à CHF 2,4 millions. Il n'existe pas de fonds étrangers soumis à intérêts.

ORGANIGRAMME ORGANISATION GLOBALE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Délégués de la National League et de la Swiss League

Délégués de la Regio League

Conseil d'administration

Direction

Assemblée de la Ligue

Assemblée des délégués
Regio League

Assemblées
régionales

Comités

Organes statutaires

- Comité d'audit et de rémunération
- Comité du Sport féminin
- Comité du Sport d'élite
- Comité du Sport Espoir et Amateur
- Officiating Committee
- Comité technique

Commissions de la Direction

- Arena Committee
- Medical Committee
- Comité des équipes nationales

Commission du Conseil d'administration

- Commission de nomination

Commissions de l'Assemblée de la Ligue

- Commission pour l'ordre et la sécurité
- Commission des licences autorisation de jouer NL et SL
- Instance de recours autorisation de jouer

Commission du Comité du Sport Espoir et Amateur

- Commission des licences autorisation de jouer MSL

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Michael Rindlisbacher (citoyen suisse) est membre du Conseil d'administration depuis septembre 2015. Il est **Président du Conseil d'administration** de la Swiss Ice Hockey Federation depuis le 3 septembre 2018. Il a rejoint le secteur des assurances après un apprentissage comme employé administratif et des études à l'École professionnelle d'administration à Berne. Il a occupé plusieurs fonctions internes, a suivi une formation de planificateur en marketing et obtenu un Master en Executive Management à la ZfU International Business School. Il s'est en outre perfectionné dans les domaines conduite d'entreprise et conseil d'administration lors de divers séminaires et cursus de formation. Depuis le 1er janvier 2015, il occupe le poste de Président du Conseil d'administration de la innova Versicherungen AG, sise à Gümligen, au sein de laquelle il était délégué du Conseil d'administration depuis 1996. Il est en outre Président du Conseil d'administration de la Centris AG, sise à Soleure, et de la ara region bern AG, sise à Berne. Il a été membre du Conseil d'administration du SC Bern entre 1998 et 2008.



Marc-Anthony Anner (citoyen suisse) est **membre du Conseil d'administration** de la Swiss Ice Hockey Federation et Vice-président Sport Espoir et Amateur depuis septembre 2019. Membre du Comité du Sport Espoir et Amateur et du Comité technique de Swiss Ice Hockey, il a été durant plus de dix ans Président du tournoi international « Chablais Hockey Trophy », qui a lieu chaque année à Monthey. Il a été délégué de la région Suisse romande de Swiss Ice Hockey de 1998 à 2019. Marc-Anthony Anner est en outre membre du comité et doyen de l'établissement scolaire Ollon-Villars-Gryon, responsable du projet « LIFT Ollon » ainsi que formateur et conférencier à la Haute école pédagogique du canton de Vaud à Lausanne.



Erwin Füllemann (citoyen suisse) est **membre du Conseil d'administration** de la Swiss Ice Hockey Federation depuis 1er juin 2009. Après un apprentissage comme mécanicien sur avions, Erwin Füllemann a suivi une formation d'ingénieur électronicien. Il a ensuite rejoint l'entreprise Oerlikon Contraves, puis Rheinmetall Air Defence, où il a occupé des postes à tous les niveaux de management dans différents domaines. Il a été chef de la division production électronique et de l'ingénierie avant de mettre un terme à sa carrière professionnelle au 1er juillet 2010. Durant la saison 2014/15, il a conduit l'EHC Winterthur de la 1re ligue à la LN B. Il a renoncé à son mandat de Directeur sportif du EHC Winterthur à la fin de la saison 2014/15.



Martin Affolter (citoyen suisse) est **membre du Conseil d'administration** de la Swiss Ice Hockey Federation depuis septembre 2018. Titulaire d'un Master of Law de l'Université de Berne, il a été membre fondateur de l'association Defcon Switzerland, qui a pour but la promotion du transfert de connaissances dans le domaine de la sécurité de l'information. Il en a été le Vice-président de 2008 à 2013. Martin Affolter est propriétaire de la société affolter.NET, proposant des solutions logicielles maintenables. Il est en outre co-organisateur de la .NET User Group Bern. Martin Affolter est Président du SC Obergerlafingen et délégué de Suisse centrale chez Swiss Ice Hockey depuis 2010.



Mark Streit (citoyen suisse) a été **membre du Conseil d'administration** de la Swiss Ice Hockey Federation de septembre 2018 à mai 2021. Le défenseur a évolué douze ans en NHL chez les Montréal Canadiens, les New York Islanders, les Philadelphia Flyers et les Pittsburgh Penguins, équipe avec laquelle il a remporté la Coupe Stanley en 2017, avant de mettre un terme à sa carrière après plus que 800 matchs joués en NHL. Il a en outre effectué près de 500 matchs en Ligue nationale A. Il a participé à plusieurs Championnats du monde et aux tournois olympiques de Salt Lake City en 2002, Turin en 2006, Vancouver en 2010 et Sochi en 2014 avec l'équipe nationale, dont il a été le capitaine durant plusieurs années. Mark Streit a porté le maillot de l'équipe nationale à 200 reprises. Il est membre du Conseil d'administration du Comité d'organisation du Championnat du Monde de Hockey sur Glace 2020 de l'IIHF, membre du Conseil d'administration de l'entreprise Montres NORQAIN SA et propriétaire de la Streit Consulting GmbH.



Peter Zahner (citoyen suisse) est **membre du Conseil d'administration** de la Swiss Ice Hockey Federation depuis mai 2021. Il y représente la National League SA. Peter Zahner est Directeur des ZSC Lions, respectivement de la ZLE Betriebs AG depuis 2007. Auparavant, cet économiste a assumé plusieurs fonctions dans le hockey sur glace suisse, notamment à la tête de la Fédération de 2004 à 2007.



Gian Kämpf (citoyen suisse) est **membre du Conseil d'administration** de la Swiss Ice Hockey Federation depuis mai 2021. Il y représente la Swiss League SA. Économiste, Gian Kämpf est Président du Conseil d'administration du SC Langenthal depuis 2019. Auparavant, il a été au service de ce même club en qualité de joueur, puis de Directeur pendant onze ans. Gian Kämpf est en outre membre de la Direction et partenaire de la Ducksch Anliker Architekten AG.

Durée du mandat et compétences

La durée du mandat des membres du Conseil d'administration est de quatre ans. Une réélection est possible et la durée de fonction est limitée à douze ans. Le Conseil d'administration est élu par l'Assemblée générale et répartit ses tâches et ses responsabilités entre ses membres. Il se réunit quatre fois par année au moins pour des séances ordinaires. Le CEO et les membres de la Direction de Swiss Ice Hockey sont en principe présents lors des séances ordinaires du Conseil d'administration. Lors des séances du Conseil d'administration, le CEO rend compte des activités opérationnelles, y compris de la marche des affaires financières. Aucun membre du Conseil d'administration n'exerce de fonction exécutive au sein de Swiss Ice Hockey. En principe, le Conseil d'administration prend les

décisions sur les objets d'importance stratégique. Le CEO et les membres de la Direction agissent dans le cadre des objectifs stratégiques et du budget annuel défini par le Conseil d'administration. En outre, les procès-verbaux des séances ordinaires de la Direction, qui se tiennent au minimum douze fois par année, sont transmis au Président du Conseil d'administration pour information.

Indemnités

La hauteur des honoraires des membres du Conseil d'administration est définie par l'Assemblée générale de la SIHF. La liste des honoraires des membres du Conseil d'administration figure dans la partie financière (page 59), au chapitre « Autres informations » de la rubrique « Rémunérations ».

DIRECTION

| | |
|--|---|
|  |  |
| <p>Patrick Bloch CEO / CFO</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commission de recours Autorisation de jouer en National League et en Swiss League • Président de la direction | <p>Paolo Angeloni Director Regio League</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président du Comité du Sport Espoir et Amateur • Comité du Sport féminin • Commission des licences pour l'autorisation de jouer en MySports League |
|  |  |
| <p>Andreas Fischer Director Officiating</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président de l'Officiating Committee • Comité technique SIHF | <p>Markus Graf Director Youth Sports & Development</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président du Comité technique • Comité des équipes nationales |



Lars Weibel
Director National Teams

- Président du Comité des équipes nationales
- Comité du Sport d'élite
- Medical Committee

Rémunérations

Des informations sur les honoraires globaux des membres de la Direction figurent dans la partie financière en page 59, au chapitre « Autres informations » de la rubrique « Rémunérations ».

Droits de participation des membres

Les droits de participation des membres sont réglés en détail dans les Statuts publiés de la SIHF (voir www.sihf.ch).

Politique d'information

En cas d'événements pertinents pour les parties prenantes internes et/ou externes, la SIHF informe en temps opportun, de manière complète et transparente, en règle générale via des communiqués de presse et/ou des publications sur son site web ainsi que via ses canaux de médias sociaux. À cet effet, la SIHF dispose d'un service de presse dirigé par la Head of Communications (Manuela Hess). Un compte rendu régulier est effectué principalement à l'occasion des Assemblées de National League, de Swiss League et de Regio League, qui se tiennent plusieurs fois par année. La SIHF informe en outre dans le cadre de son Assemblée générale, qui a lieu à la fin de l'été, et publie un Rapport de gestion annuel. Ce Rapport est publié en allemand et en français sur le site web de la SIHF.

2021 IIHF ICE HOCKEY WORLD CHAMPIONSHIP



IMPRESSUM

Le présent Rapport de gestion est publié en français et en allemand.
La version allemande fait foi en ce qui concerne le Rapport annuel
et les Comptes annuels de la Swiss Ice Hockey Federation.

Éditeur: Swiss Ice Hockey Federation

Rédaction: Manuela Hess

Photos: SIHF, Keystone, Jonathan Vallat, PPR Media,
Images on Ice/HHOF

Concept et réalisation : Lehmann Visual

Traduction: Syntax Traductions SA



Swiss Ice Hockey Federation
Flughofstrasse 50
P.O. Box
CH-8152 Glattbrugg

T. +41 44 306 50 50
F. +41 44 306 50 51

info@sihf.ch
www.sihf.ch